

# POITOU-CHARENTES CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Tableau des opérations autorisées

**2 0 0 9**

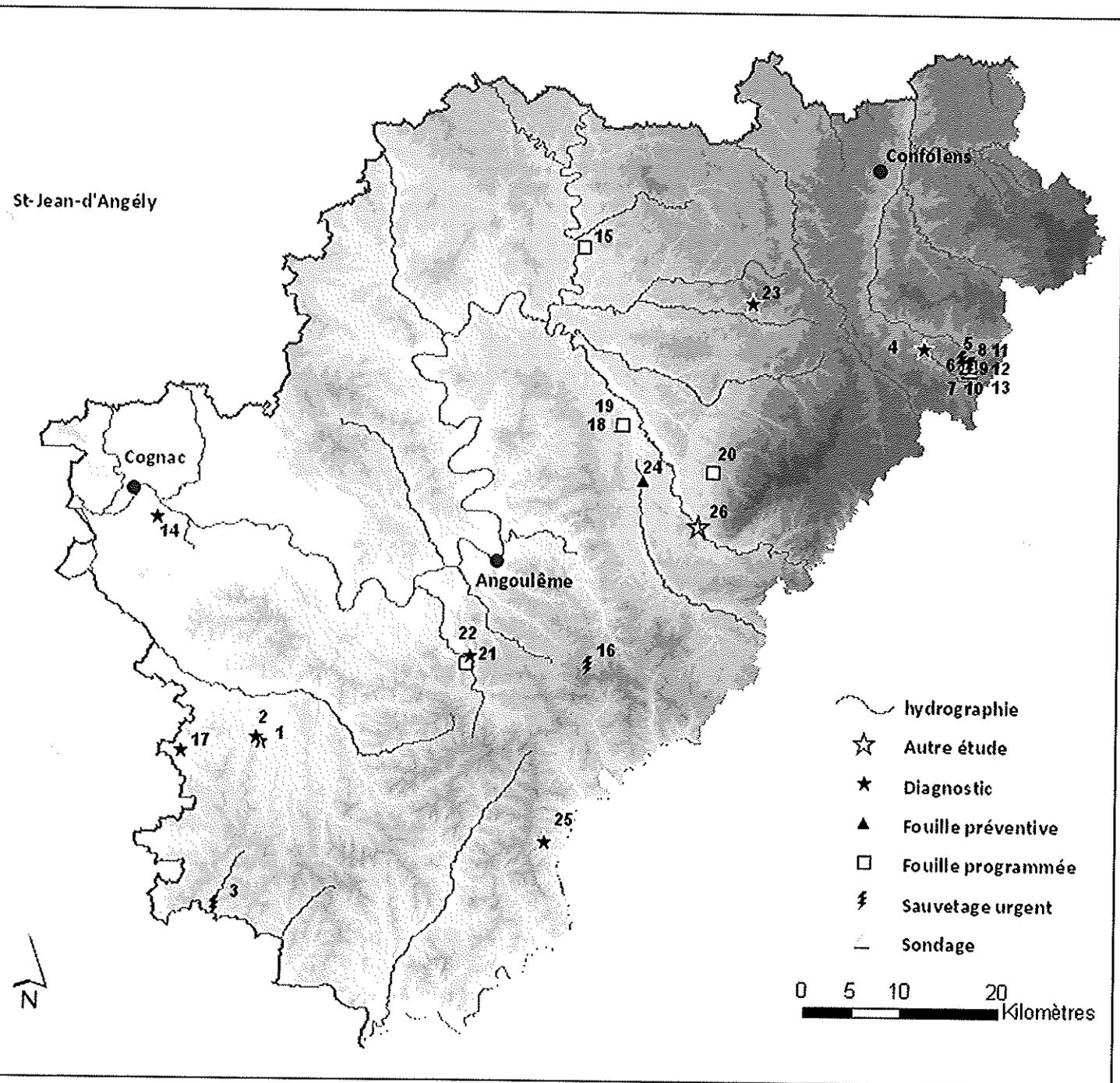
N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204865	BARBEZIEUX - ZA Plaisance - Les Tartres	SANDOZ	Gérard	INRAP	OPD	X
2	204897	BARBEZIEUX - Place de Verdun	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	Nég.
3	204839	BORS-DE-BAIGNES - Église Sainte-Marie-Madeleine	GARROS	Benoît	EP	SU	Nég.
4	204947	CHABANAIS - Contournement de Chabonais- RN 141	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	X
5	204743	CHASSENON - Thermes de Longeas. Espaces périphériques	HOURCADE	David	SUP	FP	X
6	204835	CHASSENON - Thermes de Longeas. Bassin du <i>caldarium</i>	HOURCADE	David	SUP	SD	X
7	204707	CHASSENON - Thermes de Longeas. Caniveaux de la façade ouest et cour nord	PERROT	Xavier	COL	SD	X
8	204714	CHASSENON - Thermes de Longeas. Parc archéologique	ROCQUE	Gabriel	COL	SU	X
9	204859	CHASSENON - Le Champ	SICARD	Sandra	COL	SU	
10	204695	CHASSENON - La Grande Pièce	GAILLARD	Jacques	BEN	SD	
11	204779	CHASSENON - Thermes de Longeas. Latrines	POIRIER	Philippe	INRAP	SD	X
12	204713	CHASSENON - Thermes de Longeas. Parc archéologique	SICARD	Sandra	COL	SU	X
13	204809	CHASSENON - Thermes de Longeas. Sondages avant travaux MH	ROCQUE	Gabriel	COL	SD	X
14	204506	CHÂTEAUBERNARD - Bellevue	POUPONNOT	Guillaume	INRAP	OPD	X
15	204744	CHENOMMET - Bellevue	ARD	Vincent	DOC	FP	X
16	204850	DIGNAC - Église Saint-Cybard	MAGES	Séverine	EP	SU	X
17	204948	GUIMPS - Le Poteau	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
18	204783	LA ROCHETTE - Le Trou Amiault	DE SOURIS	Laure	FP	BEN	X
19	204830	LA ROCHETTE - Le Trou qui fume	BOULESTIN	Bruno	BEN	SD	X
20	204782	MARILLAC-LE-FRANC - Les Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNR	FP	X
21	204787	MOUTHIERS-SUR-BOËME - La Chaire-à-Calvin	DELAGE	Christophe	SUP	FP	X
22	204877	MOUTHIERS-SUR-BOËME - La Croix Ronde	GALTIÉ	Emmanuelle	INRAP	OPD	X
23	203946	SAINT-CLAUD - Déviation RD 951	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	X
24	204949	SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT - Le Champ des Ronces	CORNEC	Thierry	INRAP	SP	X
25	204750	SALLES-LAVALLETTE - Le Buisson	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	Nég.
26	204808	VILHONNEUR - La Grotte du Placard	FERUGLIO	Valérie	SUP	RAR	
	204812	Projet collectif de recherche - La villa gallo-romaine des Châteliers à Paizay-Naudouin-Embourie	CHIRON-CHAMPAGNE	Fabienne	BEN	PCR	X
	204806	Prospection aérienne sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse SEA	BOUCHET	Eric	BEN	PRD	X
	204829	Prospection subaquatique sur le fleuve Charente - Communes de Chenon et Chenommet	MARIOTTI	Jean-François	MCC	PRT	X
	204729	Prospection inventaire sur les communes riveraines du fleuve Charente et affluents et commune de Chassenon	BRÈGE	Claude	BEN	PRD	X
	204730	Prospection inventaire sur les communes de Gente, Angeac-Chapagne	BABINAULT	Jean-François	BEN	PRD	Nég.
	204731	Prospection inventaire sur l'alimentation en eau de Chassenon	FABRE	Bernard	BEN	PRD	X

POITOU-CHARENTES  
**CHARENTE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Carte des opérations autorisées**

**2 0 0 9**



# POITOU-CHARENTES CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 9

Protohistoire

#### BARBEZIEUX ZA Plaisance - Les Tartres

Cette opération de diagnostic fait suite à un projet de ZAC déposé par la communauté de communes des 3B du Sud-Charentes sur la commune de Barbezieux au lieu-dit « Les Tartres ».

L'intervention s'est déroulée du 8 au 12 décembre 2008. 59 sondages ont été réalisés, ce qui représente 4,5 % de la surface du projet qui était de 64 758 m<sup>2</sup>.

Parmi les 6,5 hectares concernés par le projet, une surface de moins d'un hectare, située à l'extrémité orientale du site, a livré les vestiges de deux enclos circulaires protohistoriques de nature probablement funéraire ainsi que

quelques structures annexes (deux fosses et deux trous de poteau). Ce type de vestige, qui se situe souvent à proximité d'axes de circulation, est intéressant à repérer, surtout en complément de l'occupation qui avait été identifiée plus au sud. Bien que la maille des sondages ait été doublée dans cette zone, aucune structure supplémentaire n'a été découverte, ce qui suggère une faible densité générale des vestiges.

Gérard SANDOZ

Moyen Âge

#### BARBEZIEUX Place de Verdun

Ce diagnostic réalisé en grande partie à l'emplacement du château médiéval, a livré de nombreuses structures archéologiques. Toutefois, ces structures ne correspondent pas aux aménagements pressentis et représentés sur le cadastre de 1812. En effet, les éléments architecturaux démolis mais figurant sur ce plan ont été totalement effacés. Les vestiges mis au jour ne concernent quasiment que des aménagements creusés dans le substrat rocheux.

Ces creusements de différentes natures (fossés défensifs, silos, probables celliers...) permettent toutefois de documenter ce site et d'émettre de nouvelles hypothèses quant à son organisation antérieure aux importants travaux réalisés à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Adrien MONTIGNY

Moyen Âge

Époques moderne et contemporaine

#### BORS-DE-BAIGNES Église Sainte-Marie-Madeleine

Située dans le sud-ouest du département de la Charente, l'église romane Sainte-Marie-Madeleine de Bors-de-Baignes a fait l'objet en 1996 d'un programme de restauration suite à son classement au titre des Monuments Historiques.

Afin de finaliser ce projet, la commune a mis en place un assainissement de l'édifice et du cimetière avec la réalisation de drains enterrés recueillant les écoulements pluviaux.

À cette occasion le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une surveillance archéologique afin de renseigner la topographie du cimetière et de collecter des informations concernant sa fréquentation et sa chronologie.

Cette opération s'est déroulée sur deux jours et se révèle en grande partie négative. En effet, les stratigraphies observées montrent une séquence de remblaiement entre le XVIIIe et le XXe siècle, constituant un talus autour de l'église.

Les seuls indices archéologiques perçus correspondent à deux couvercles monolithes de sarcophage en pierre de grison. Leurs positions stratigraphiques au sein d'un remblai et l'absence de fonds indiquent qu'ils sont en position secondaire. Le réemploi de ces éléments, probablement à

l'époque Moderne, ne peut à ce jour être interprété. Ils peuvent correspondre à des sépultures, mais ceci n'a pas pu être vérifié.

La découverte de structures similaires à proximité indiquerait que ces réemplois concernent tout un secteur du cimetière. En l'absence de contexte stratigraphique fiable et compte tenu de la faible emprise d'observation, on ne peut pas attribuer de datation à ces couvercles. Leurs aspects massifs ne constituent pas une caractéristique déterminante pour les rattacher au haut Moyen-âge (Ve au XIe siècle) ou au Moyen-âge classique (XIIe au XVe siècle).

Benoît GARROS

## CHABANAIS

### Contournement de Chabonais (d'Exideuil à Etagnac) - RN 141

Âge du Fer

Antiquité

Moyen Âge

Le tracé du contournement de Chabonais (12 km de linéaire pour une surface de 120 ha) traverse le bassin hydrographique de la Vienne dans un secteur situé au nord de l'agglomération antique de *Cassinomagus*. Les connaissances sur l'histoire de l'occupation par les documents archéologiques sont peu nombreuses sur ce transect.

Au-delà des informations géologiques et géomorphologiques conformes aux descriptions générales de la zone, deux types de données sont à retenir :

- Dans la thématique des interactions Homme/milieu/climat, le vallon encaissé de l'Etang sur la commune d'Etagnac a permis d'observer une séquence sédimentaire développée et composée au moins de six cycles pouvant témoigner d'une histoire hydrologique complexe.

- Pour les aspects liés à l'occupation humaine, les structures, correspondent majoritairement à des fossés linéaires. Elles sont principalement isolées. Cependant, six concentrations de vestiges ont été identifiées. D'ouest en est, sur le sommet de l'interfluve délimité par les vallées de la Graine et de la Vienne (au lieu-dit Les Fourches sur la commune de Chabonais), une zone de vestiges protohistoriques (âge du Bronze ?) dont l'interprétation est délicate et des vestiges immobiliers (fondations de bâtiments gallo-romains probablement) sont recensés près de la RD29. Puis, sur la rive droite de la vallée de la Vienne (commune d'Etagnac), il y a d'ouest en est :

- à Puylaudeau, la limite méridionale d'une zone d'occupation médiévale composée principalement de petites fosses et de trous de poteaux délimités au sud par un fossé de faibles dimensions,
- à Ecosas, un ensemble fossoyé (protohistorique ?) dont l'interprétation est délicate à réaliser,
- Chez Sernaud, un chemin délimité par deux fossés est recouvert par 1 mètre de colluvions. Il pourrait appartenir à la trame antique viaire conduisant au " Gué du Pilas " sur la Vienne,
- à La Charbonnière, la limite méridionale d'un enclos (établissement rural ?) de la Tène C1-D2 a été clairement identifiée. Un des fossés contenait un dépôt de céramiques et d'amphores).

Des éléments liés à l'exploitation de l'antimoine au XIXe s. ont été repérés à l'extrémité orientale du projet.

En conclusion, les résultats issus des vestiges identifiés et du potentiel d'étude paléoenvironnementale du fond du vallon du ruisseau de l'Etang ont apporté des informations sur différents thèmes régionaux liés principalement à :

- l'histoire de l'occupation aux périodes laténienne et historique en relation avec la genèse du sanctuaire de *Cassinomagus* pour Chassenon et l'intégration à la cité des *Lemovices* (cf. étude céramologique),
- l'étude des régimes hydrologiques dans le secteur (milieu et climat) dans une optique paléoenvironnementale (cf. thermalisme et hydrogéographie).

Philippe POIRIER

## CHASSENON

### Thermes de Longeas - Espaces périphériques

Dix ans après la publication de notre première synthèse sur l'histoire du site, la campagne d'août 2009 voulait tenter de régler les interrogations chronologiques laissées en suspens, notamment en ce qui concerne la date de construction du premier édifice thermal et celle de ses éventuelles étapes et/ou de ses réaménagements postérieurs. Dans cette optique, l'étude des espaces périphériques (galeries et cours ; clôtures, fossés et caniveaux) nous semblait la plus pertinente.

Trois axes de recherche avaient été définis :

- 1- Étude de la première phase des thermes. Chronologie et forme.
- 2- Complémentation ponctuelle du plan et des connaissances architecturales du bâtiment.
- 3- Aide aux travaux de mise en valeur du site et de couverture des thermes.

Huit sondages ont été ouverts à la pelle-mécanique et manuellement. Les fouilles ont été menées par une équipe de 30 étudiants de différentes universités françaises et étrangères. A. Coutelas a pris en charge l'étude des matériaux de construction ; S. Bujard, celle des enduits peints ; Ch. Genies, celle de la faune ; et S. Soulas, celle de la céramique et du petit mobilier.

Il apparaît désormais clairement que la construction du bâtiment thermal appartient à un seul et même projet architectural. Les phases d'agrandissement de l'édifice que nous avons proposées ne sont en fait que les étapes d'un seul et même chantier. Il est cependant clair que celui-ci a duré de nombreuses années, voire plusieurs décennies, et que les structures nord-ouest n'ont été achevées que dans un second temps. La date précise de construction des thermes reste encore floue, mais elle est vraisemblablement à placer au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Le mobilier précoce (I<sup>er</sup> s.

av. J.-C. et époque julio-claudienne) mis au jour cette année et lors des campagnes précédentes ne provient que des niveaux qui forment le paléosol. L'occupation primitive et non balnéaire du site est à rechercher sur le sommet de la colline, au sud de l'aqueduc.

Les sondages ouverts dans la galerie nord ont permis de démontrer la contemporanéité des murs entre eux. Il ne s'agit donc pas de la transformation d'un mur de clôture primitif. De plus, cette structure étant contemporaine de l'égoût oriental e2, elle fait partie du même projet de construction que la partie orientale de l'édifice. Certains de ses accès ont été bouchés dans un second temps, au moment où le système d'évacuation des eaux a été en partie repensé (caniveaux de bordure de la cour nord, vidange de la piscine froide N2).

Les sondages de la cour ouest ont permis de confirmer la présence du mur de clôture occidental des thermes (connu depuis les travaux de Ph. Poirier en 2004) et de compléter son tracé. Rectiligne dans sa partie septentrionale, il forme un coude au sud pour rejoindre le mur de la tour sud-ouest (connu par les travaux de C. Doulan en 2006). C'est dans ce coude qu'il faut replacer un accès jusqu'alors inédit. La stratigraphie montre la contemporanéité de toutes les structures. Elle prouve également que les fossés repérés lors des campagnes précédentes (D. Hourcade, Ph. Poirier, C. Doulan) ne sont que des drains temporaires de chantier, non les vestiges d'un fossé de clôture.

En début de campagne, une autorisation de sondage complémentaire a été demandée pour la fouille du bassin A13 du *caldarium* afin de savoir s'il était contemporain, comme c'est le cas du bassin A12 du *frigidarium*, du corps de l'édifice.

David HOURCADE

## CHASSENON

### Thermes de Longeas - Bassin du *caldarium*

Les résultats issus des premiers sondages ouverts au tout début de la campagne programmée d'août 2009 nous ont conduit à demander une autorisation de sondage complémentaire, durant la même campagne, pour procéder à la fouille du bassin d'eau chaude (A13) du *caldarium* (C) des thermes. L'intérêt était essentiellement d'ordre chronologique. Nous espérons mettre au jour du mobilier datable dans ce qui nous paraissait être le remblai de construction sur lequel reposait le sol du fond de l'hypocauste du bassin.

En fait, la fouille n'a apporté aucun élément de datation. Elle a montré que ce bassin reposait non pas sur un remblai mais vraisemblablement sur un système de poutrage de soutènement complexe. Les terres visibles appartenaient à un remplissage postérieur dû à l'accumulation de matériaux de construction et d'éléments de décor lors de l'incendie du bâtiment survenu à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

L'étude des éléments de terre cuite d'architecture menée par A. Coutelas (Arkemine) et celle des enduits peints menée par S. Bujard a montré que les matériaux avaient été brassés et triés au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

La poursuite de la fouille du bassin est prévue pour 2010 afin de compléter les informations sur ce système original de soutènement.

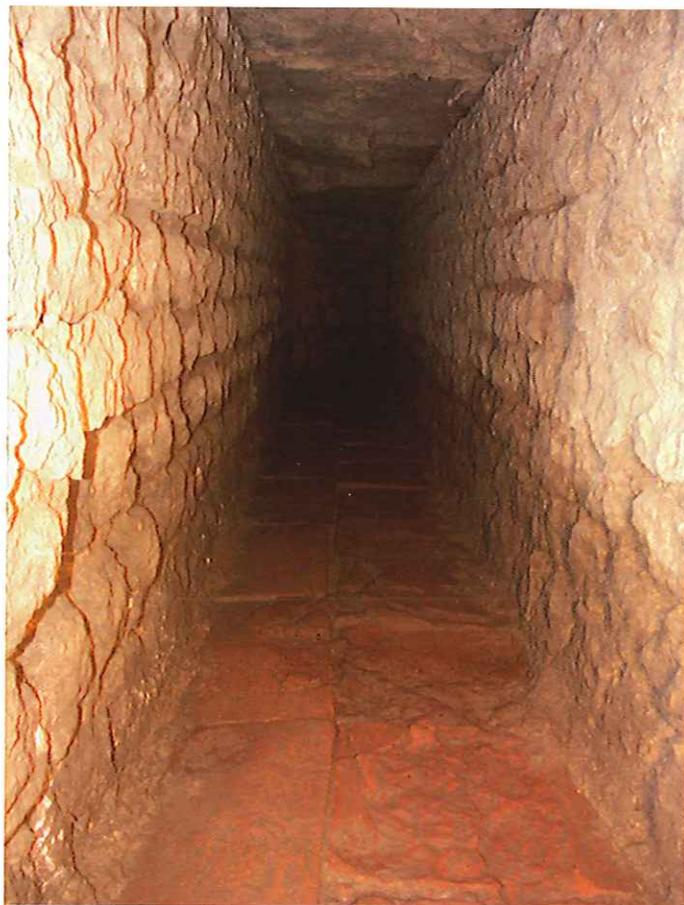
David HOURCADE

## CHASSENON

### Thermes de Longeas - Caniveaux de la façade ouest et cour nord

Le Conseil général de la Charente mène actuellement des travaux de mise en valeur sur le site de Chassenon. Ce chantier s'accompagne d'un vaste projet de restauration des thermes, dont la première étape consiste à réhabiliter le réseau de caniveaux et d'égouts afin de drainer les vestiges. Les restaurations, qui devaient à l'origine concerner l'intégralité du réseau, se sont finalement limitées aux caniveaux de la façade ouest et de la cour nord des thermes. Une première campagne de sondages ayant été menée en 2008 sous la direction de C. Michel, le chantier de 2009 a poursuivi cette étude. Il s'est déroulé en trois étapes :

- une nouvelle série de sondages a été entreprise, concentrée dans la cour nord. Cinq sondages ont ainsi permis de mieux connaître le comblement de ces caniveaux. Dans l'ensemble, celui-ci est composé au fond d'une couche de dépôts sédimentaires liée à l'écoulement des eaux, recouverte par un épais niveau de démolition. Bien que ce réseau servait à évacuer les déchets en plus des eaux usées, la couche d'alluvions demeure relativement pauvre en mobilier. Ces alluvions correspondent au dernier état de fonctionnement des caniveaux, car ces derniers sont scellés par les déblais consécutifs à l'incendie généralisé des thermes qui détruisit l'édifice à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Seul le sondage effectué en contrebas du bassin du *caldarium* a fourni une stratigraphie différente. En effet, cette section de caniveaux semble avoir été remblayée avant l'incendie des thermes avec des matériaux drainants (terres cuites architecturales, mortiers, enduits).
- la deuxième étape a été de surveiller et trier les importants déblais issus du curage des structures non fouillées. Le curage, opéré soit à la pelle mécanique pour les caniveaux, soit manuellement pour les égouts, a ainsi offert un mobilier conséquent, en particulier pour ce qui concerne les matériaux de construction (plaquages calcaires, colonnes, terres cuites architecturales, enduits peints, mortiers...).
- le bâti dégagé de ces caniveaux et égouts a ensuite été relevé et étudié, avant que ne débutent les restaurations des maçonneries. Près de 500 mètres de mur ont donc fait l'objet de relevés pierre à pierre. L'étude architecturale montre clairement deux phases de construction, se manifestant par deux faciès architecturaux distincts. Les caniveaux de la façade ouest, ceux de la cour en contrebas du *caldarium* et les trois égouts traversant la cour constituent ainsi la première phase. Leur bâti est soigné, en petit appareil avec des joints beurrés et l'utilisation fréquente d'assises de briques. Ce réseau présente de nombreuses étapes de chantier, attestant de sa construction dès l'origine des thermes. Sa fonction première était l'évacuation des eaux usées et des déchets, notamment des cendres puisque toutes les cours de chauffe sont traversées par au moins un égout. Un certain nombre d'exutoires aménagés en partie basse des caniveaux permettait, quant à eux, de recueillir les eaux d'infiltration et de ruissellement provenant des pièces de soutènement des salles thermales ou des terres alentours. Les structures



Chassenon, Thermes de Longeas : intérieur de l'un des égouts des thermes (cliché : X. Perrot)

de cette première phase livrent également de nombreux empochements et trous de poteaux, marqueurs d'anciens échafaudages pour les caniveaux et pour les élévations des salles thermales. Quant à la deuxième phase, elle comprend l'édification de nouveaux caniveaux dans la cour nord et de chaque côté de la galerie. Leurs constructions sont moins soignées, avec des moellons plus grossiers et un mortier de plus mauvaise qualité. Cette phase correspond aussi à l'usage généralisé de dalles d'impactite en bordure des caniveaux, alors que ces trottoirs paraissent avoir été aménagés en dallage de briques pour la première phase. Ces modifications ont pour but de mieux drainer la cour nord des thermes, qui est le point bas du site. Mais la fonction principale de ces nouvelles constructions est vraisemblablement d'assurer le bon fonctionnement des latrines. En effet, la présence de bouchons maçonnés dans les trois égouts permet de canaliser et de dévier l'ensemble du flux des eaux usées, d'infiltration et de ruissellement vers les latrines, créant ainsi un système de chasse d'eau. Cette deuxième phase de caniveaux semble d'ailleurs contemporaine de l'édification des latrines. Cependant, les niveaux de constructions des caniveaux n'ont pas été fouillés, il n'est donc pas possible d'associer une datation précise à ce phasage.

Xavier PERROT

## CHASSENON

### Thermes de Longeas - Parc archéologique

Comme en 2007 et 2008, l'aménagement du parc archéologique de Chassenon a nécessité une surveillance des travaux durant la moitié de l'année environ. Les interventions ont cependant été de moindre importance.

Des chemins d'accès aux thermes ont été créés. Les décapages ont été faits sur une dizaine de centimètres afin d'enlever la terre végétale pour permettre une meilleure adhérence du revêtement. Aucune structure ni mobilier n'a été mis au jour.

Une passerelle métallique a été mise en place à cheval sur l'aqueduc. Celle-ci a été placée au niveau des vestiges les mieux conservés et sans aucune incidence sur ceux-ci.

Des travaux de restauration ont été menés sur une partie de l'aqueduc fouillée en 2005 et 2006. Une tranchée a été ouverte le long du parement nord du mur de fondation sur une longueur d'environ 40 m. Cela a permis de constater que la construction est homogène sur toute la longueur dégagée. L'essentiel des terrassements a eu lieu sur la place de Longeas. Une plateforme de terre a été créée. Des tranchées périphériques ont été creusées pour installer des caniveaux. D'autres tranchées ont été pratiquées afin de mettre en place un réseau d'évacuation de l'eau.

Dans les thermes, les *frigidaria* ainsi que le *tepidarium* central et le vestibule ont été sablés. Le long de l'ancienne route de Longeas, le caniveau a été enlevé. Cette intervention a permis de dégager le prolongement vers l'est du mur

nord de la palestre P3 et des murs nord et sud de la salle de service Sv1.

Au sud du site, une carrière d'extraction d'impactite a été rouverte afin de sortir des blocs qui doivent servir à la réfection des bordures de caniveaux des thermes. Un sondage dirigé par J. Gaillard a été pratiqué au pied du front de taille. Il a eu pour but de confirmer la datation antique de la période d'exploitation de la carrière<sup>1</sup>. L'autre intérêt est que l'on a pu observer les différentes traces laissées par les outils (pics, coins ...) ainsi que des tranchées de havage en U.

Un autre gisement a été ouvert afin d'extraire d'autres blocs d'impactite (fig. 4). Celui-ci se situe au nord-ouest du bourg. L'opération de surveillance menée avait pour objectif de suivre le décapage superficiel et de voir s'il existait des traces d'occupation humaine. Aucun vestige anthropique n'a été observé. D'un point de vue géologique, l'impactite présente un aspect rouge, différent de ce que l'on connaît de la brèche d'impact de Chassenon qui est de couleur gris-vert. Sur 0,80 m d'épaisseur, la roche est désagrégée. Plus bas, elle présente un aspect beaucoup plus compact. C'est dans ce niveau sous-jacent que l'entreprise d'extraction a découpé les blocs.

<sup>1</sup> Gaillard, J. (2009) : La carrière d'impactite de "la Grande Pièce", commune de Chassenon (Charente). Sondage-diagnostic, SRA Poitou-Charentes.

Gabriel ROCQUE et Sandra SICARD

## CHASSENON

### Thermes de Longeas - Latrines

Dans le cadre des fouilles programmées des thermes de Chassenon, l'angle nord-ouest a été exploré en 2004 et

2005. Les données recueillies ont permis d'étudier la fin du circuit de l'eau dans l'édifice, d'identifier l'emplacement des



Chassenon, Thermes de Longeas : vue générale des latrines (cliché : Ph. Poirier)

latrines et de découvrir un égout non exploré lors des fouilles de M. Moreau.

Afin de préparer la publication de cette zone, un sondage complémentaire a été réalisé sous l'entrée donnant dans la galerie nord. Il a permis de confirmer un système de dalles formant une « passerelle ». L'eau circulait donc tout autour de la maçonnerie centrale pour déboucher dans l'exutoire final. L'état des parements n'a pas permis d'observer une réfection liée aux transformations importantes

que l'angle nord-ouest des thermes a subi pour dériver les eaux usées dans cette pièce suite à sa transformation en latrines dans un second état jusqu'à la phase d'abandon.

La fouille a bénéficié du soutien du service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes et du Conseil général de la Charente et le sondage des projets scientifiques de l'INRAP.

Philippe POIRIER

## CHASSENON

### Thermes de Longeas - Sondages avant travaux MH

Antiquité

Un projet de restauration des vestiges archéologiques des thermes de Chassenon a nécessité l'organisation d'une importante campagne de fouille. En effet, le Conseil général de la Charente est engagé dans la construction d'une nouvelle toiture protégeant le bâtiment thermal qui a un impact sur certains vestiges.

Cette campagne a permis de réaliser 6 sondages, localisés à l'emplacement supposé de vestiges antiques.

Deux de ces sondages ont été réalisés à l'est des thermes, dans une zone jamais fouillée jusqu'à présent. Des prospections géophysiques laissaient supposer que les pa-

lestres extérieures nord et sud se prolongeaient jusque là. Cependant, le sondage nord a permis de mettre en évidence une série de couches de déchets de tailles présentant un très important pendage. Tandis que dans le sondage sud, a été mis au jour un fossé marquant la limite entre une zone dallée à l'est et une zone comprenant un cailloutis de circulation à l'ouest.

Ces deux sondages permettent de redessiner l'emprise des thermes à l'est.

Deux sondages ont été réalisés dans des zones précédemment fouillées par David Hourcade : la salle de chauffe centrale et le gymnase nord. Ils ont permis de complé-

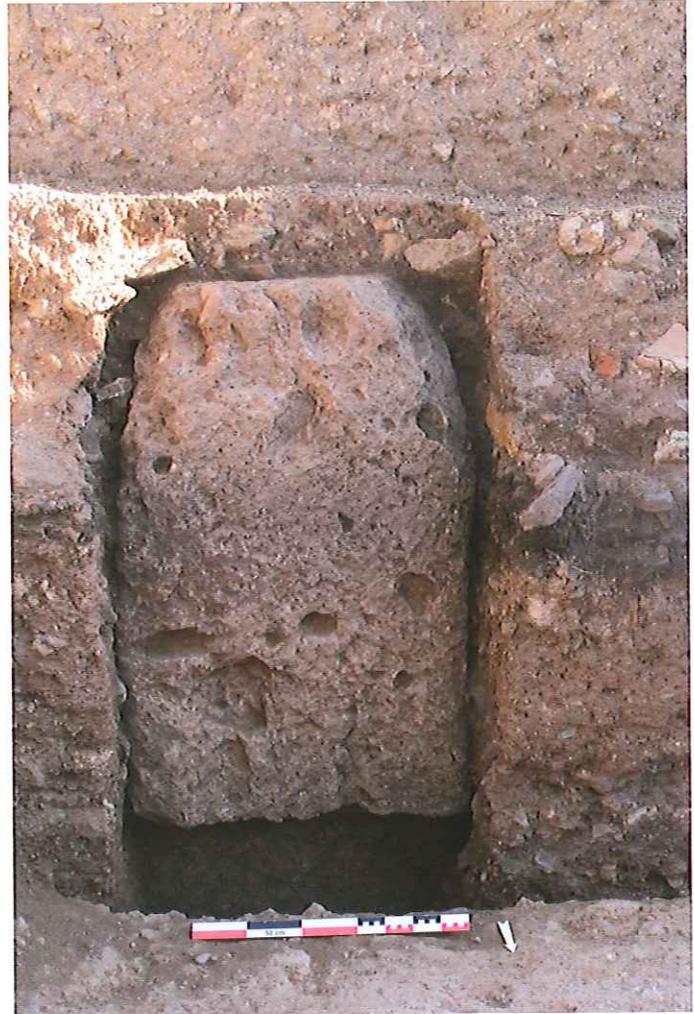


Chassenon, Thermes de Longeas : palestre à *natatio* sud (cliché : H. Mavéraud)

ter nos connaissances sur ces salles et sur leur histoire. Dans le gymnase nord, les niveaux de réoccupation (Ve VIe s.) s'avèrent moins étendus que prévus. L'extrémité d'un habitat a pu y être mise en évidence (foyer). Les niveaux de récupérations y sont, quant à eux, plus importants que dans le reste de la pièce. Enfin, les niveaux liés à la construction des piliers support de plancher ont clairement été identifiés. Dans la salle de chauffe centrale, la fouille a été plus délicate. Cependant, là aussi les différentes phases de la vie du site ont été identifiées : réoccupation (Ve VIe s.), récupération des matériaux (IVE s.), incendie (fin IIIe s.), construction (fin Ier début IIe s.)

Enfin, les deux derniers sondages ont été réalisés dans les *natationes* nord et sud des palestres. La fouille a été menée conjointement avec une entreprise spécialisée en MH chargée de déposer les vestiges. Il a ainsi été permis d'étudier les fondations de ces piscines. La *natatio* nord présente un fond de piscine en mortier hydraulique lissé, qui repose sur une alternance de « caissons » maçonnés. Sur les 4,40 m de hauteur des fondations, 5 « caissons » ont été identifiés. Ils sont composés selon le même principe : un amas de grosses pierres posées en biais, maçonnées au moins à une extrémité, le tout surmonté d'un socle de mortier qui supporte un nouvel amas de pierres... Dans la *natatio* sud, la piscine est bordée au sud par un escalier (3 marches), et à l'est (où la paroi est droite) par un dallage en partie récupéré. La construction de la piscine a nécessité d'entailler la roche sur 1,70 m de hauteur. Les fondations sont composées de pierres maçonnées sur une hauteur de 0,50 m.

Gabriel ROCQUE et Sandra SICARD



Chassenon, Thermes de Longeas : pilier de support du plancher du gymnase P3 (cliché : S. Sicard)

Protohistoire

## CHÂTEAUBERNARD Bellevue

Le projet de création, par la Communauté de Communes de Cognac, d'un parc d'activité à Châteaubernard en Charente, au lieu-dit "Bellevue", est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap du 9 mars au 24 avril 2009.

Située au sud-est de Cognac, l'emprise du diagnostic, d'une superficie d'environ 26 hectares, touche partiellement le sommet ainsi que le versant sud-ouest d'un plateau qui constitue, avec une altitude d'environ 42,5 m NGF, l'un des points culminants du sud de la vallée de la Charente.

Les informations archéologiques concernant la commune de Châteaubernard sont jusqu'à présent peu nombreuses. Elles proviennent surtout de prospections pédestres ou de survols aériens. C'est au cours de l'un d'entre eux que trois enclos circulaires avaient été repérés au centre de la zone de "Bellevue" par Patrick F. Joy en 2002.

Outre ces trois enclos, le diagnostic a permis de mettre en évidence et de caractériser sept enclos supplémentaires.

La plupart se concentrent à proximité de ceux déjà connus, sur une superficie d'environ 1 hectare. Le dernier enclos, composé d'au moins deux, voire peut-être trois fossés, se situe quant à lui au sud-est du plateau. Sa position, en limite d'emprise, n'a pas permis de déterminer si cette structure est isolée ou bien alors si elle appartient à un second ensemble similaire à celui retrouvé au nord-ouest.

Ces enclos adoptent plusieurs types de tracés : circulaire, semi-circulaire, quadrangulaire (carré et rectangulaire). Si les dimensions des enclos circulaires sont plutôt constantes, autour d'une quinzaine de mètres de diamètre ; celles des enclos quadrangulaires présentent des variations plus importantes. Ainsi le plus petit ne mesure que 4,5 m de côté alors que les deux plus grands avoisinent respectivement 13 m x 10 m et 13 m x 14 m. Enfin, avec des profondeurs de fossés comprises entre 0,15 et 0,60 m, l'ensemble de Bellevue présente plutôt un bon état de conservation malgré un arasement certain du fait de sa position en sommet de plateau. Aucun dépôt ni aménagement (fosses, trous



Châteaubernard, Bellevue : vue générale, vers le nord-ouest, de l'enclos F13 (cliché : G. Pouponnot)

de poteau) n'a été mis au jour au cours du diagnostic permettant de déterminer avec certitude la vocation de cet ensemble.

Les dix enclos mis au jour sur le site de Bellevue attestent donc de l'existence d'un vaste ensemble à vocation rituelle et/ou funéraire se développant à deux endroits distincts sur le sommet du plateau. Malheureusement, l'indigence

du mobilier ne permet pas, en l'état, de définir avec précision la période et la durée d'utilisation de cet ensemble. Seules les différentes formes de tracés laissent envisager une période d'utilisation relativement longue pendant la protohistoire (âge du Bronze, âge du Fer).

Guillaume POUPONNOT

Néolithique

## CHENOMMET Bellevue

Les résultats prometteurs de la campagne 2008 nous ont amené à engager cette année un programme de recherche tri-annuel (2009-2011) sur l'enceinte néolithique de Bellevue à Chenommet (Charente). Ce programme s'articule autour de trois problématiques principales :

- l'exploration de l'espace interne de l'enceinte dans le but de mieux comprendre les modalités d'occupation de ce type de site.
- la caractérisation des productions du Néolithique récent du haut cours de la Charente, connus jusqu'alors qu'en contexte funéraire.

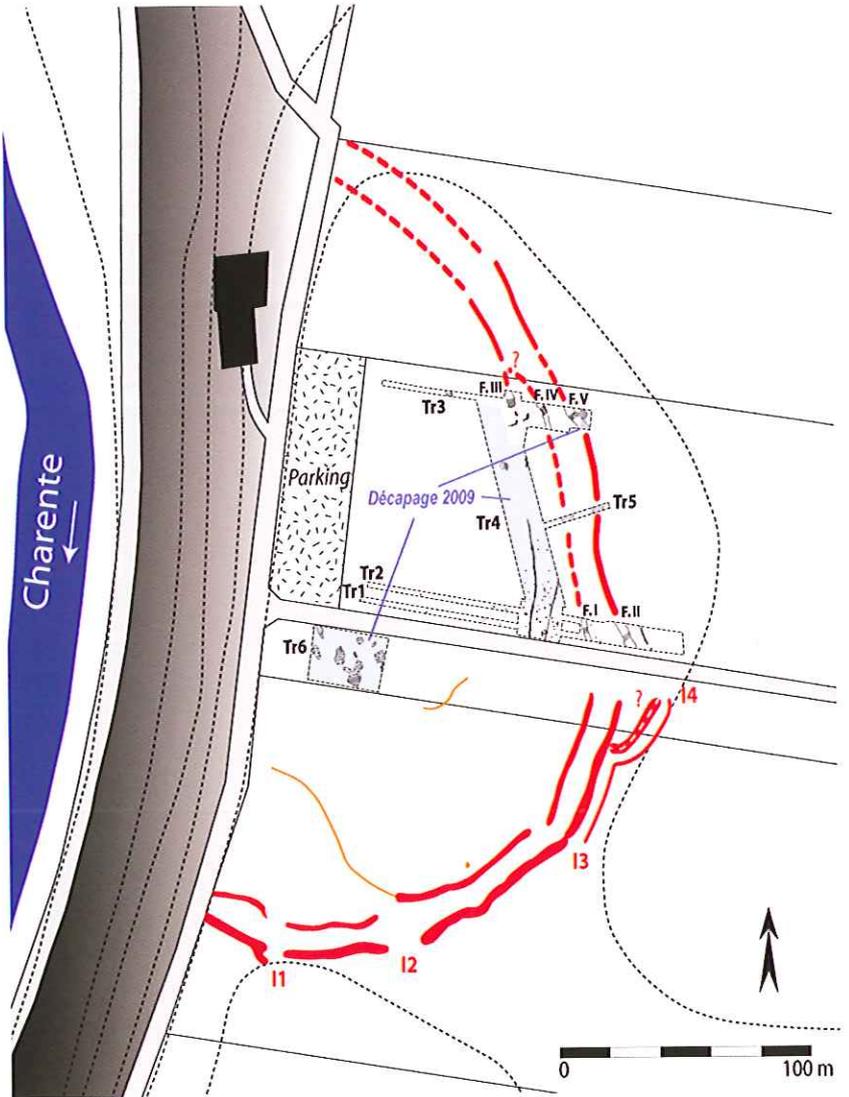
- l'intégration de l'enceinte dans son terroir environnemental et archéologique, par l'analyse en particulier de ses rapports avec la nécropole de Chenon, située juste en face, sur la rive opposée de la Charente.

La stratégie de la campagne 2009 était en grande partie motivée par les questionnements en suspens de la fouille 2008, implantée dans la partie nord du site. Il s'agissait tout d'abord d'élargir la fenêtre d'observation des structures internes pour en circonscrire l'étendue au nord (tranchée 4) et rechercher d'éventuelles structurations récurrentes de trous de poteaux. La mise en évidence en 2008 d'un troi-

sième fossé dans la partie nord de la parcelle explorée (tranchée 3) nous a également amené à pratiquer des sondages dans les trois fossés de ce secteur pour rechercher les correspondances avec les tronçons de fossés sondés au sud de la parcelle, au nombre de deux seulement. Enfin, des clichés d'une exceptionnelle lisibilité, pris lors d'un survol en avril 2009 par Eric Bouchet, nous ont conduit à ouvrir une petite fenêtre de décapage au niveau de traces rectilignes formant un angle droit (tranchée 6), au sud du chemin actuel qui coupe l'enceinte en deux.

En 2009, un peu plus de 1600 m<sup>2</sup> ont ainsi été décapés à la pelle mécanique puis intégralement nettoyés manuellement, pierre à pierre, ce qui constitue, en deux années de fouilles, près d'1/10<sup>e</sup> de la surface totale de l'enceinte (2800 m<sup>2</sup>). Il s'agit d'ores et déjà de l'un des plus importants décapages de l'espace interne d'une enceinte néolithique dans la région.

Plus d'une trentaine de nouvelles structures internes, trous de poteaux, fosses et tranchées de palissade, ont été mises au jour cette année. Elles livrent toutes un mobilier du Néolithique récent analogue à celui des fossés. Comme l'an dernier, le fossé le plus interne est extrêmement riche en mobilier archéologique (céramique, silex et faune). Parmi les découvertes remarquables, il faut mentionner la mise au jour de nombreuses dentales vraisemblablement utilisés comme éléments de parure, de vases archéologiquement complets dans les fossés III et IV et d'un fragment de crâne humain dans le fossé V. L'analyse des nombreux vestiges céramiques, plus de 5000 tessons au total, confirme le creusement de l'enceinte au début du Néolithique récent (culture Matignons). La réoccupation par le groupe Vienne-Charente, à la fin de cette période, est beaucoup plus superficielle dans ce secteur



Chenommet, Bellevue : plan général de l'enceinte néolithique et implantation des zones fouillées en 2008 et 2009 (DAO : V. Ard).

que dans celui investi en 2008 (tranchées 1-2). Les résultats des datations radiocarbones ne sont pas encore connus.  
Vincent ARD



Chenommet, Bellevue : vue aérienne de l'enceinte néolithique prise en avril 2009. Les deux fossés s'appuient sur un abrupt dominant la Charente (cliché : É. Bouchet).

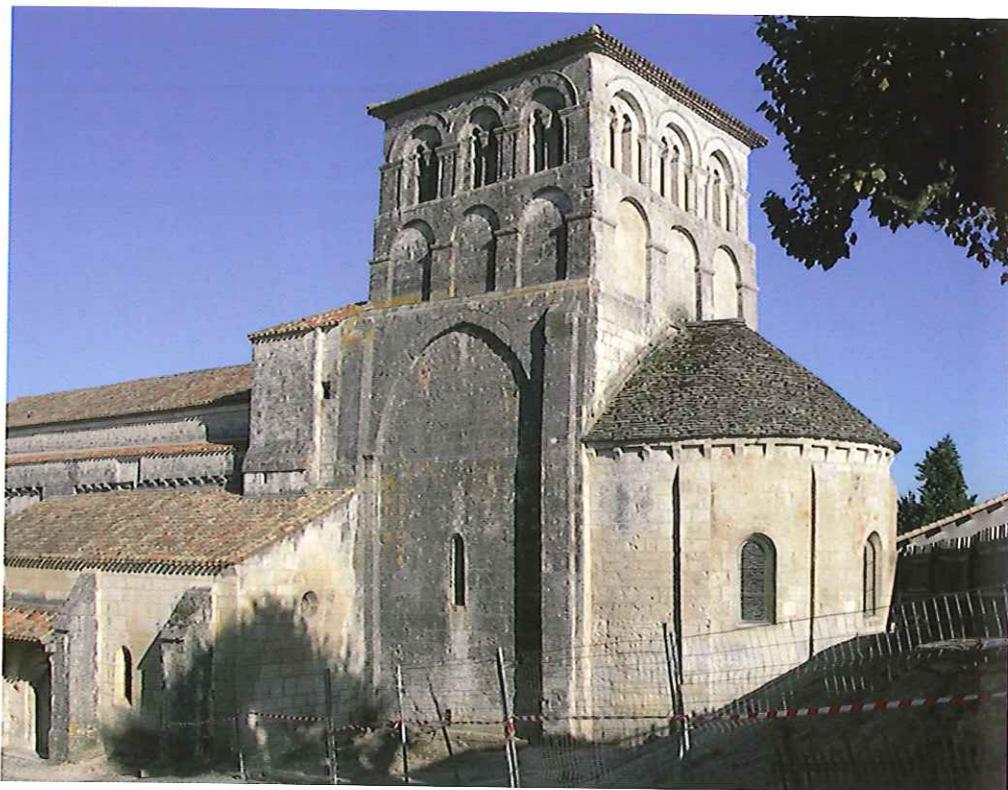
## DIGNAC

### Église Saint-Cybard

Dans le cadre de travaux de drainage et lors des premiers terrassements, de nombreux ossements sont apparus autour de l'église Saint-Cybard de Dignac. Suite à cette découverte le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit une opération de fouille préventive. L'emprise de la fouille s'est limitée aux abords de la chapelle Saint-Jean-Baptiste située au Sud, puis au chevet et enfin à la chapelle nord, dédiée à Saint-Michel, dite aussi chapelle aux Morts. Les dimensions de la tranchée étaient de 1,50 m de large sur 30 m de long et d'1,50 m de profondeur. L'étude des vestiges s'est limitée à une fenêtre de 45 m<sup>2</sup>. L'intervention a révélé la présence d'un cimetière avec 16 sépultures. Six phases ont pu être mises en évidence. La première est représentée par une église antérieure au XII<sup>e</sup> siècle. La seconde, entre 1150 et la fin du XII<sup>e</sup> siècle, correspond à la reconstruction de l'église et à l'implantation d'une aire funéraire. La troisième, autour du XIII<sup>e</sup> siècle, est relative à la période du développement du cimetière. Lors de la quatrième, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'église est fortifiée. Au cours de la cinquième, entre le XV<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est agrandie. Et enfin, la sixième phase, entre le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle, se caractérise par l'adjonction d'une sacristie à l'église.

L'étude de l'espace funéraire aux abords de l'église n'a pas révélé de hiérarchisation funéraire. Trois sépultures d'enfants semblent attester l'absence de sectorisation par catégorie sociale, de sexe ou d'âge. Les inhumations des défunts s'effectuent dans des sarcophages ou des sépultures maçonnées entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle. C'est seulement à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que l'on privilégie les inhumations en cercueils ou en pleine terre. Certains individus étaient alors enveloppés dans des linceuls comme semble en témoigner la présence d'épingles en bronze. D'autres sont inhumés dans des cercueils, comme l'atteste la présence de clous en fer répartis autour des squelettes. Les défunts sont orientés tête à l'Est. Au XV<sup>e</sup> siècle, les sépultures ne sont plus orientées et se chevauchent. Les premières réductions apparaissent. Sur le plan sanitaire, la population du cimetière ne présente pas de pathologie lourde.

Le mobilier céramique est relativement rare et fragmentaire : 156 tessons. Cependant, deux pichets à glaçure verte et à bec ponté sont archéologiquement complets. Par ailleurs,



Dignac, église Saint-Cybard : vue du chevet (cliché : S. Mages)

un chapelet constitué de perles, en pâte de verre bleue et jaune, muni d'une croix en argent et quelques perles isolés en pâte de verre blanche ont été trouvés dans les déblais issus du creusement de la tranchée.

Ainsi, cette étude a permis de préciser les phases de l'évolution du cimetière et de l'église paroissiale de Dignac.

Séverine MAGES

#### Daras 1959-1960

DARAS (C.). Les remaniements de l'architecture religieuse en Angoumois au cours de la guerre de Cent ans. *MSAHC*, 1959-60, p. 5-35.

#### Laborderie 1948

LABORDERIE (A. de). Les églises fortifiées de Haute-Vienne. *Société Archéologique et Historique du Limousin*, 1948, p. 356.

#### Lièvre 1889

LIÈVRE (F.). L'angoumois à la fin de la guerre de Cent Ans. *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1889, p. 93.

#### Rivaud 1850

RIVAUD (Z.). Observations sur l'origine et le caractère de l'architecture romane. *BSHAP*, 1850, p. 149-160

Antiquité  
Moyen Âge

## GUIMPS Le Poteau

Le projet de construction d'un lotissement par la mairie de Guimps, au lieu-dit " le Poteau ", est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé du 22 septembre au 1 octobre 2009, sur une surface de 27 069 m<sup>2</sup>

Les vestiges découverts à Guimps attestent d'une fréquentation du lieu de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge. Il s'agit principalement de trous de poteau, de fosses, de silos, de cabanes semi-excavées, et d'un réseau de fossés. Le peu de matériel recueilli n'a toutefois pas permis de dater précisément chacune de ces structures. Seuls les fonds de cabanes sont clairement attribuables au haut Moyen Âge. Les fossés témoignent, quant à eux, de plu-

sieurs phases de fonctionnement de la période carolingienne au XIII<sup>e</sup> siècle.

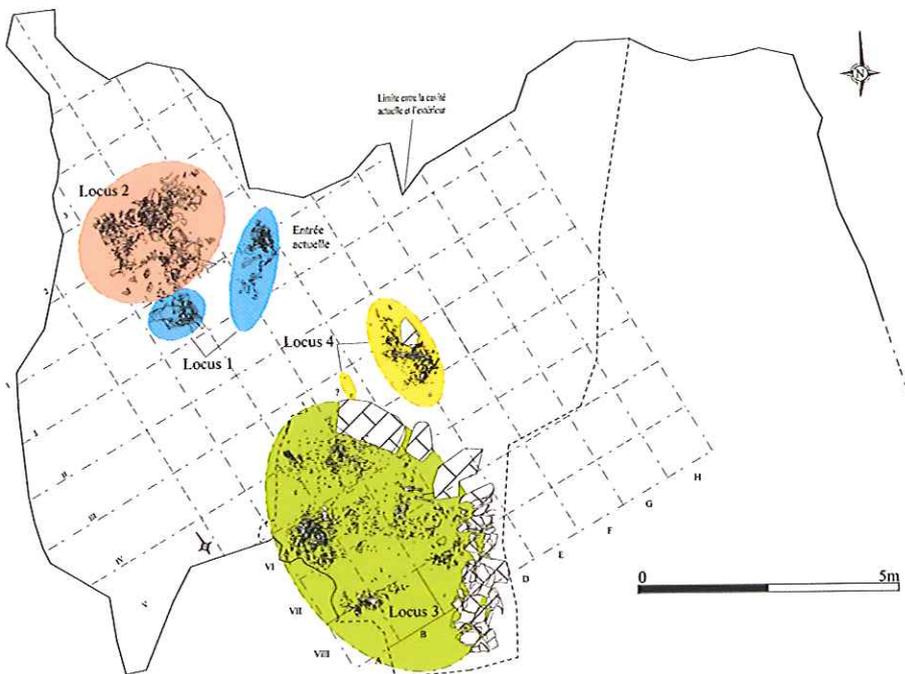
La nature et la fonction de cette occupation sont encore à préciser. Faut-il y voir une simple " aire agricole " dépourvue d'habitations, liée à un usage collectif ? Ce site comporte-t-il les habitations correspondantes à cette aire agricole ? Dans ce cas, peut-on envisager le cas d'un habitat intercalaire, voire d'un " proto-village " ? La situation géographique du site, à proximité immédiate du bourg actuel, soulève, en effet, la question de la genèse du réseau villageois.

Sonia LECONTE

Néolithique  
Âge du Bronze / Âge du Fer

## LA ROCHETTE Le Trou Amiault

Antiquité  
Moyen Âge



La Rochette, le Trou Amiault : plan de situation des différents locus (DAO : L. de Souris)

Situé dans la forêt de la Braconne, sur la commune de La Rochette (Charente), à proximité de la grotte des Duffaits, le Trou Amiault a été découvert en 1973 par l'Association Spéléologique Charentaise. La cavité est incluse dans le vaste réseau karstique du " Trou-qui-fume ". Une fouille de sauvetage a été menée en 1974 par José Gomez de Soto. Les recherches ont montré que l'endroit était fréquenté depuis le Néolithique jusqu'à l'époque gallo-romaine.

À la suite d'un travail universitaire sur le dépôt osseux néolithique issu des premières fouilles, des recherches ont été poursuivies dans le cadre de fouilles programmées depuis 2002. Il est apparu que le Néolithique est la période la mieux représentée.

A l'extérieur de la grotte actuelle, fouillé depuis 2006, l'on retrouve une stratigraphie similaire à celle présente à l'intérieur, montrant une fréquentation continue du site, ponctuée par des phases d'abandon. La grotte a connu plusieurs occupations à vocation funéraire. Ces *locus*, actuellement en cours de fouille, rassemblent plusieurs individus, adultes et enfants. Peu de mobilier est associé aux défunts : trois " poinçons " en os, deux poignards en silex du Grand Pressigny (dont un fragmenté) et des ossements d'animaux ont été déposés dans le *locus* 3. Le quatrième ensemble, qui contient un adulte et un enfant, ne présente quant à lui aucun vestige mobilier permettant de proposer une attribution chronologique.

A partir de l'âge du Bronze, on observe une alternance entre des phases d'occupations plus ou moins importantes. L'hypothèse d'un léger déclin de la fréquentation de la cavité à partir de l'âge du Bronze jusqu'à la période laténienne peut être envisagée. Une nouvelle occupation, plus dense, apparaît à la période gallo-romaine. Elle se poursuit jusqu'au haut Moyen-Âge, dont le principal vestige est un dépotoir.

Laure DE SOURIS

Le Trou qui fume s'ouvre sur la commune de La Rochette (Charente), à une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Angoulême, en bordure de la forêt domaniale de la Braconne. Découvert à la fin des années soixante, c'est aujourd'hui la plus grande cavité charentaise connue, avec un développement de près de treize kilomètres.

C'est principalement dans la faille sous son entrée que des prospections archéologiques et spéléologiques successives avaient permis de recueillir des restes humains et animaux, ainsi que des tessons de céramique datables pour leur majorité de la fin du Premier âge du fer, dont la provenance exacte restait cependant inconnue avant l'opération. La perspective de pouvoir, pour la première fois dans la région, étudier une sépulture collective de cette période, a motivé la réalisation d'un sondage en 2009, dont l'objectif était triple : 1/ rechercher le lieu de dépôt originel des restes osseux et des céramiques ; 2/ évaluer la faisabilité d'une opération programmée ultérieure ; 3/ évaluer l'intérêt d'une telle opération en estimant le potentiel archéologique du site et sa conservation.

Le sondage a en premier lieu permis d'établir la provenance exacte des ossements et mobiliers : leur lieu de dépôt originel se situe au fond de la partie supérieure de la faille d'entrée, au-dessus du réseau connu, et il se trouve, au moins partiellement, à ciel ouvert. Parallèlement, la stratigraphie précise des dépôts a été définie, ce qui a en particulier permis de rejeter certaines associations apparentes, et les différentes occupations ont pu être attribuées chronologiquement, éventuellement grâce à des analyses radiocarbones complémentaires.

Le niveau le plus ancien reconnu est celui qui livre les restes humains récoltés au cours des prospections antérieures et il est donc très probablement funéraire, bien que la surface sondée n'ait pas permis de définir précisément la nature et l'organisation des dépôts. Les datations <sup>14</sup>C le placent globalement à l'âge du Fer, tandis que le mobilier céramique retrouvé en position secondaire suggère une attribution plus précise au Ha D, sans exclure une utilisation qui se prolonge au-delà, à La Tène ancienne, voire moyenne.

Les restes fauniques doivent maintenant être clairement dissociés des restes humains. Ils proviennent d'un deuxième niveau qui correspond très probablement à un charnier dans lequel furent jetées des carcasses complètes d'animaux morts. Celui-ci est daté par le mobilier et le radiocarbonate du Bas-Empire. À cette même époque appartient un troisième niveau situé immédiatement au-dessus du précédent et qui ne contient que des restes fauniques incinérés. Son interprétation reste hypothétique, mais il pourrait s'agir aussi bien d'un autre ensemble détritique que du témoin d'une pratique culturelle.

Enfin, toute la partie supérieure de la faille est comblée par des colluvions contenant des éléments médiévaux. Ce-

pendant, dans la partie inférieure de ce remplissage, une inhumation complètement inattendue a été découverte : datée de la période carolingienne, elle correspond vraisemblablement à une privation de sépulture ayant suivi une



La Rochette, Le Trou qui fume : inhumation carolingienne dans les niveaux supérieurs de comblement de la faille (cliché : B. Boulestin).

exécution ou un crime, le sujet inhumé ayant été déposé sans mobilier et les poignets liés dans le dos.

Le sondage a donc permis de confirmer le potentiel du site, son intérêt et celui de recherches programmées complémentaires. Ceci vaut en particulier, mais pas exclusivement, pour l'ensemble funéraire de l'âge du Fer, qui sera le premier de ce type, pour toute la période, à être étudié dans la région et qui pourrait apporter des réponses à nombre de questions, dont la moindre n'est pas de savoir où y sont passés les morts.

Le gisement des Pradelles a fait l'objet d'une campagne de fouilles de 4 semaines en Juillet. Comme pour les années 2002 à 2007, la première moitié de cette période n'a impliqué qu'une équipe de fouilleurs bénévoles de l'Université de Princeton dans le cadre d'une école de fouilles faisant suite à des cours théoriques (niveau undergraduated) donnés à l'Université Bordeaux 1 et leur permettant de valider une partie de leur cursus universitaire. La seconde moitié a vu 15 fouilleurs bénévoles de diverses universités françaises acquérir une première expérience de terrain.

L'objet des recherches était de poursuivre le traitement post-fouille du matériel issu des travaux antérieurs, de finir la fouille de certains carrés en atteignant le substratum d'argiles karstiques (faciès 1) et de débiter, à l'extrémité nord du *locus* Est, une coupe transversale dans une zone où la succession des faciès sédimentaires est particulièrement complexe et fait l'objet de discussions. Les résultats obtenus ont été satisfaisants.

La coupe transversale a été réalisée sur plus de deux mètres de long et plus de 50 cm de hauteur. Si elle n'est pas terminée, elle tend à confirmer la position remaniée des sédiments qui étaient identifiés comme le faciès 3 de cette zone (et qui ont livré en 2001 et en 2003 une prémolaire humaine et un fragment de corps mandibulaire). L'extension de la coupe vers l'entrée de la Galerie Richeboeuf et vers le Sud devra être poursuivie.

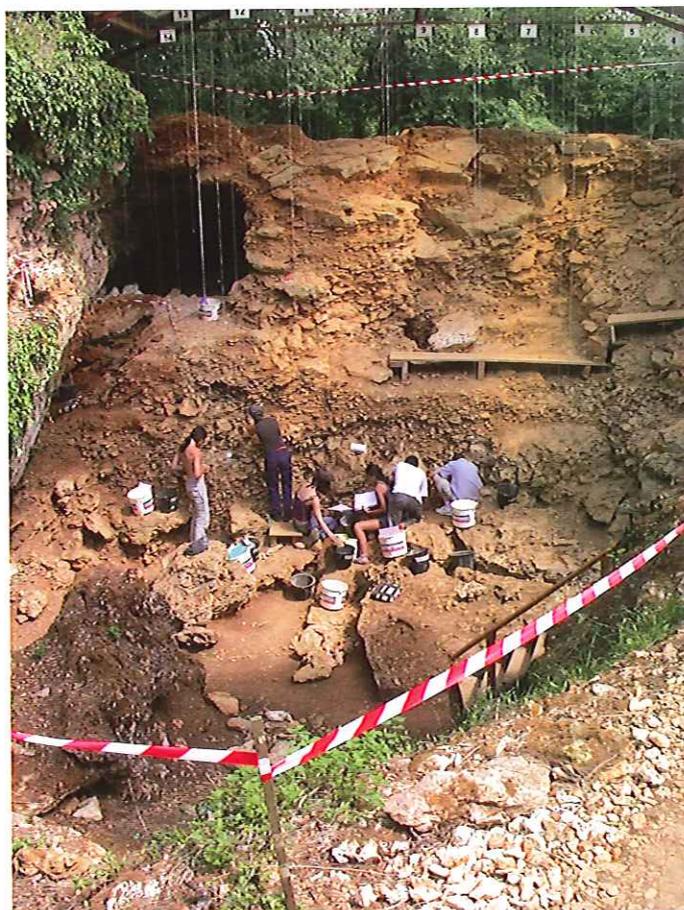
La fouille de plusieurs carrés a été terminée. Ils ont livré le matériel archéologique habituel : 2000 fragments osseux (essentiellement du Renne), des objets lithiques retouchés ou pas (Moustérien de type Quina), des coprolithes de carnivore et une pièce humaine certaine (ce qui est assez surprenant étant donné les faciès fouillés) mais en position remaniée, à savoir un tout petit fragment de crâne. Notons aussi la présence de deux pièces potentiellement humaine : un morceau de diaphyse fémorale (au-dessus de l'extrémité distale) et peut-être un fragment d'écaïlle temporale. Le tri du matériel, et des éléments de faune mammalienne issus des refus de tamis, a aussi permis d'isoler un autre morceau de voûte crânienne humaine (d'une précédente campagne) avec des stigmates d'une fracturation sur os frais. Enfin, les deux fragments de voûte crânienne humaine LP04 D12 S2 2b # 751 et LP05 E12 Rem H09 ont été remontés par C. Mussini (mais cela ne nous permet pas de positionner plus précisément la pièce).

Enfin, un test préliminaire de résistivité a été réalisé parallèlement à l'axe de la Ligonne et à l'Est de la dépression. Il tendrait à mettre en évidence, vers la Ligonne, une augmentation de l'épaisseur des sédiments sus-jacents au banc calcaire. Les principales hypothèses interprétatives de ce gisement ne sont pas modifiées.

L'étude en Laboratoire des vestiges humains mis au jour entre 1967 et 1980 a également beaucoup avancé (modifiant ainsi l'inventaire de cette collection) grâce à l'invitation du Pr. M.-D. Garralda à l'Université Bordeaux 1 pendant 3 mois. Celle de la collection paléoanthropologique issue des fouilles que nous dirigeons (C. Mussini, thèse en cours) a également bien avancée.

Enfin, insistons aussi sur le fait qu'un financement de thèse (bourse de 1 an renouvelable) a été obtenu auprès du Conseil Général de la Charente pour Aurélien Royer sur la microfaune et la biogéochimie des vestiges des Pradelles. Elle est dirigée par le Dr. S. Montuire (EPHE et UMR5561 Dijon) et le Dr Christophe Lécuyer (UMR5125 Univ. Cl. Bernard Lyon 1). L'équipe scientifique des Pradelles continue donc à évoluer et, outre A. Royer, nous avons le plaisir d'accueillir A. Turq (pour l'étude de l'origine des matières premières) et M.-D. Garralda (pour l'étude des vestiges humains),

Bruno MAUREILLE et Alan E. MANN



Marillac-le-Franc, Les Pradelles : le locus en cours de fouille - fin de la fouille de certains carrés pour atteindre le substratum argileux et aménagement de la coupe transversale à l'extrémité nord – (cliché : B. Maureille).

# MOUTHIERS SUR-BOËME

## La Chaire-à-Calvin

Le gisement de La Chaire-à-Calvin, situé sur la commune de Mouthiers-sur-Boëme, à une dizaine de kilomètres au sud d'Angoulême (Charente), correspond à un petit abri-sous-roche qui s'ouvre vers le sud. Il aurait été découvert en 1864 et il a fait l'objet de nombreuses campagnes de terrain par A. Trémeau de Rochebrune (1864), F. Benoist (1870), P. David (1924/26-1959), D. de Sonnevillle-Bordes et F. Bordes (1960-1961), J.-M. Bouvier (1966-1972). En 1974, est découverte une nouvelle zone sculptée, susceptible de compléter le panneau principal de la frise. Depuis 2005, ce site fait l'objet de nouvelles études, sous la direction de C. Delage (archéologie) et G. Pinçon (art pariétal). Celles-ci ont pour objectif d'affiner notre connaissance des modes de vie de ces chasseurs-cueilleurs de la fin du Pléistocène et de préciser la nature du site (et donc la relation d'un ensemble pariétal en abri-sous-roche avec des niveaux d'occupation).

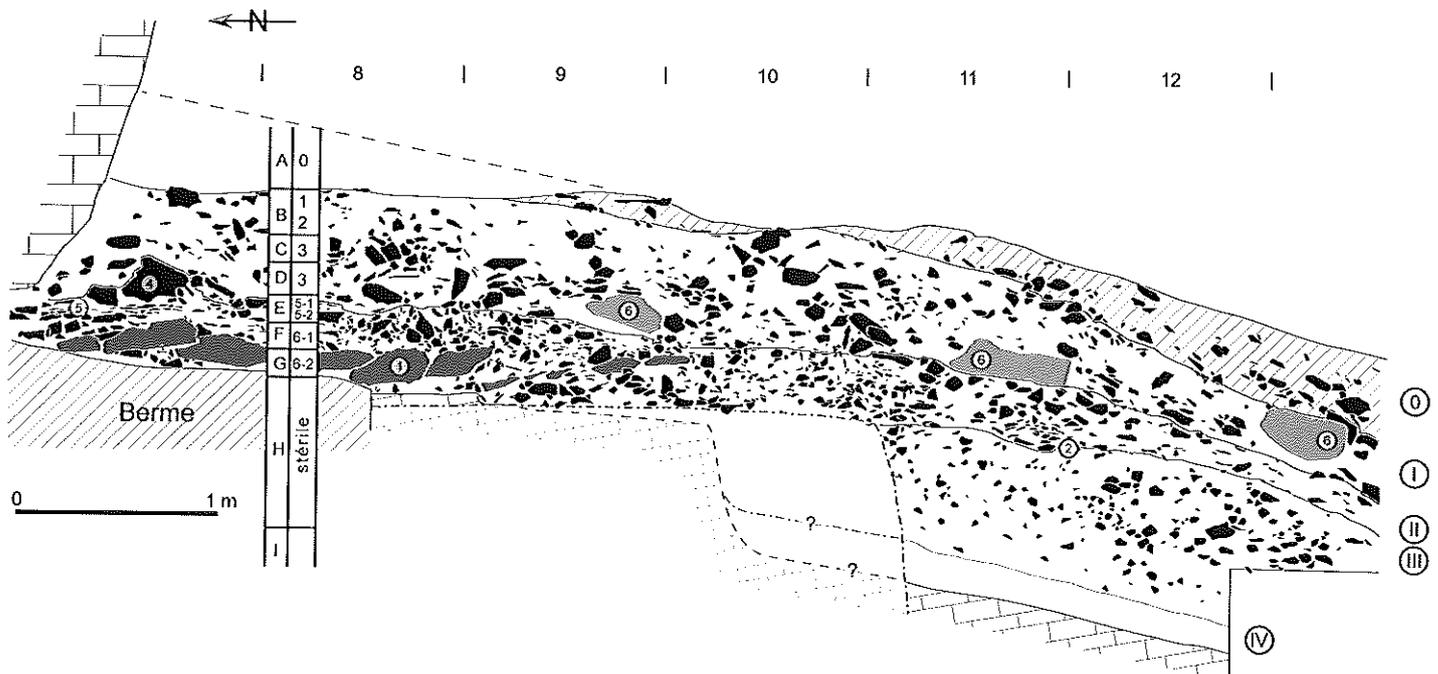
### Observations stratigraphiques et palynologiques

Au cours de l'été 2009, un nettoyage de la coupe stratigraphique sagittale a permis d'effectuer des prélèvements palynologiques (J. Argant) et des observations géo-archéologiques (A. Lenoble & A. Queffelec) qui devaient permettre de mieux comprendre les modalités de dépôt des sédiments et le contexte paléoenvironnemental.

La relecture stratigraphique montre que le remplissage du site s'est édifié en trois étapes principales. La première est liée à la production de débris calcaires accompagnant le creusement de l'abri. Un dépôt d'éboulis gravitaire (qu'ac-

compagne un apport en limons éoliens) lui a succédé à la fin du Pléniglaciaire, période des premières occupations préhistoriques du site. Ce dépôt est affecté par un cryosol profond mis en relation avec l'événement de Heinrich 1 (entre 15,1 et 13,4 kyr <sup>14</sup>C BP). Postérieurement à ce cryosol se développe un talus colluvial à l'entrée de l'abri, lequel enfouit une seconde phase d'occupation de l'abri par les Préhistoriques. Cette interprétation infirme les attributions chronologiques antérieures, qui plaçaient l'édification des dépôts dans le Tardiglaciaire et les ensembles techniques dans le Magdalénien supérieur. L'interprétation que nous proposons s'accorde, en revanche, avec les visions plus récentes basées sur une révision des séries lithiques et osseuses, et selon lesquelles les industries représentées dans le gisement (ou tout au moins dans les niveaux inférieurs) relèvent des premiers stades de la culture magdalénienne.

Les intérêts du remplissage ainsi décrit sont doubles. Rares sont les séquences d'abris permettant d'observer l'expression climatique des fluctuations de la fin du dernier cycle glaciaire. La possibilité de dater les niveaux antérieurs et postérieurs au cryosol de la Chaire-à-Calvin permettra de corréliser cet épisode de dégradation climatique liée à l'événement de Heinrich 1 et, par là-même, montrera la portée régionale de cet événement. En outre, les industries contenues dans le site sont ainsi placées par rapport à un événement corrélé aux enregistrements climatiques globaux, ce qui permet d'asseoir les corrélations entre l'évolution des cultures préhistoriques et les variations climatiques de la fin du Pléistocène. Par ailleurs, un premier effort de corres-



Mouthiers-sur-Boëme, La Chaire à Calvin : relevé de la coupe nettoyée du témoin est. Les unités lithostratigraphiques sont indiquées par les chiffres romains cerclés. Structures remarquables : 1) dallage dégagé par les fouilles Bouvier ; 2) alignement de blocs formant la couche 3 de P. David (1957) ; 3) rocher débité en plaquettes subhorizontales ; 4) bloc témoin de l'encorbellement effondré ; 5) ligne de petites dalles fracturées issues de l'affaissement d'un encorbellement de la paroi et représentée sur le levé d'A. Debénath ; 6) zone cendreuse (DAO : C. Delage).

pondance des séquences archéo-stratigraphiques proposées par les différents fouilleurs a été réalisé.

L'analyse pollinique de huit échantillons de la coupe nord fait apparaître un contenu riche en débris végétaux, lignine en particulier, indiquant un apport de matière végétale important dans le sédiment. Du pollen et des spores sont présents. Le pollen conservé est peu abondant et paraît provenir de la surface : il reflète de façon homogène une flore à caractère plutôt tempéré, incompatible avec les indications de froid fournies par l'étude des restes fauniques et par l'analyse stratigraphique des sédiments.

#### **Etude du matériel archéologique : ocres et stéatite**

Les fouilles Bordes et Bouvier, réalisées selon des méthodes modernes, ont livré des vestiges archéologiques abondants et diversifiés : industries lithique (production laminaire/lamellaire, outillage majoritairement microlithique) et osseuse (pointes, aiguilles), restes fauniques (dominés par l'Antilope saïga), deux lampes, un godet en stéatite, éléments de parure (dents animales et coquilles perforées, perles en stéatite), ocre, art mobilier (plaquettes calcaires gravées).

Les études les plus avancées cette année ont concerné les ocres et la stéatite (L. Dayet, avec la collaboration de F. Daniel, N. Platel, D. Santallier & C. Delage). Les interrogations de ce travail étaient multiples : nature minéralogique, possible traitement thermique, sources d'approvisionnement ; l'objectif étant avant tout méthodologique. Il s'agissait de comparer des méthodes (MEB-EDXS, DRX, spectrométrie Raman) et des modes (surface, section, poudre) d'analyse, ainsi que d'évaluer leur pertinence selon le type de matériau. Ensuite, nous avons tenté d'apporter de nouvelles données sur ces vestiges pour répondre aux problématiques archéologiques. Cette étude nous a permis de déterminer qu'une partie des « ocres » étaient des concrétions de goethite et de quartz (une partie plus goethitique, l'autre plus quartzreuse), type de concrétions que l'on a également retrouvé dans une zone de 15 km autour du site. Les stéatites s'avèrent être constituées de talc et d'anthophyllite, minéraux que l'on retrouve associés dans

certain massifs du Limousin. Les tests par thermoluminescence réalisés sur des matériaux susceptibles d'avoir été chauffés (blocs « d'ocre » et dalles silico-ferrugineuses rouges) ont mis en évidence la chauffe de trois des quatre échantillons sélectionnés.

#### **Perspectives**

Les fouilles de J.-M. Bouvier et les analyses, sédimentologique et granulométrique, de A. Debénath ont permis de mettre en évidence neuf couches archéologiques. Selon eux, cette séquence serait homogène et aurait été déposée dans un temps relativement court, qui correspondrait à la fin du Pléistocène (Magdalénien supérieur/final). Les travaux de cette année invalident ces propositions. Deux voies de recherches complémentaires vont être explorées en 2010 pour affiner notre compréhension du cadre chronostratigraphique. D'un côté, nous allons essayer de mieux cerner la chronologie absolue de ce gisement : cinq échantillons osseux issus des fouilles Bouvier ont été sélectionnés afin d'être datés (par  $^{14}\text{C}$  SMA). D'un autre côté, nous allons tenter des remontages sur l'industrie lithique, notamment des niveaux supérieurs, afin de préciser la nature et l'homogénéité des couches reconnues précédemment, ainsi que l'importance du déplacement vertical des artefacts. Ceci permettrait de confirmer nos observations préliminaires qui tendent à reconnaître un nombre beaucoup plus faible de niveaux archéologiques que celui proposé par Bouvier et Debénath.

Ceci fait, nous allons nous attacher, à la suite de l'effort de corrélation archéo-stratigraphique, à reconditionner les échantillons archéologiques notamment lithiques, les plus abondants afin de sélectionner et d'étudier, dès 2010, des assemblages plus représentatifs des nouvelles entités stratigraphiques reconnues.

Christophe DELAGE  
avec la collaboration de Arnaud LENOBLE,  
Alain QUEFFELEC, Jacqueline ARGANT, Laure  
DAYET, Floréal DANIEL, Nicole PLATEL,  
Danielle SANTALLIER (†), Laure FONRANA.

Antiquité

## **MOUTHIERS-SUR-BOËME** **La Croix Ronde**

Le village de Mouthiers-sur-Boëme s'établit en bordure de la Boëme, de part et d'autre d'un méandre. Cette rivière, qui prend sa source au sud d'Angoulême, parcourt 23 km avant sa confluence, au sud-ouest de Nersac (soit à environ 10 km de Mouthiers-sur-Boëme), avec la Charente dont elle est un affluent de rive gauche. Au nord du village, implanté sur un promontoire dominant la vallée de la Boëme, le lieu-dit La Croix Ronde fera l'objet d'un nouvel aménagement de lotissement réalisé par les Colotisseurs Forgeon, Rainard et Brouillet.

La nature et l'étendue des travaux envisagés par le futur projet de lotissement étant susceptibles d'affecter des éléments

du patrimoine, une prescription de diagnostic archéologique fut établie en juillet 2008 afin de mettre au jour d'éventuels vestiges.

Au total, 20 sondages furent ouverts, soit en quinconce soit en continu. La surface décapée totalise 1643 m<sup>2</sup> soit 9,4% de la superficie prescrite.

Le diagnostic a permis de mettre au jour un site de l'époque romaine (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle). Il se caractérise par la présence de deux zones archéologiques distinctes bien que limitrophes :

Le premier secteur d'une superficie moyenne de 1900 m<sup>2</sup>, se localise au sud-ouest de l'emprise et semble avoir eu pour seule activité, l'exploitation des bancs de calcaire. Deux modes opératoires semblent avoir été utilisés, d'une part, une « exploitation en gradins » (tranchée 1) et d'autre part, une « exploitation de surface » (tranchée 2 et 3). L'exploitation de ces carrières ne pourrait-elle pas être en relation directe avec l'aménagement du lieu de culte (secteur 2) ? Seule une analyse comparative des matériaux pourrait apporter une réponse.

Le second secteur, situé à l'ouest de l'emprise, s'étend sur une surface de 1100 m<sup>2</sup>. Il est caractérisé par la présence d'un bâtiment dont le plan et les dimensions suggèrent l'existence d'un sanctuaire. Les niveaux archéologiques sont situés à une profondeur variant entre 0,15 et 0,30 m. La stratigraphie est quasi inexistante, les vestiges apparaissant immédiatement sous le niveau de colluvionnement.

Emmanuelle GALTIE

Âge du Fer

## SAINT-CLAUD Déviation RD 951

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre du projet de déviation de Saint-Claud n'a pas révélé beaucoup de traces d'occupations. Seule l'une d'elles a pu être datée. Il s'agit de deux grandes fosses, peut-être d'extraction, dont le remplissage a livré une centaine de restes de céramiques et un fragment de bracelet en lignite attribués à la fin du Premier Âge du Fer. Une demi-douzaine de fosses, beaucoup plus petites et sans mobilier, avoisinaient ces struc-

tures. Pour le reste, il s'agit de structures en creux (fosses, silos) dépourvues de pièces archéologiques. Quelques fossés repérés dans la partie nord de l'emprise correspondent, pour une grande partie, à des limites de parcelle ancien.

Jérôme ROUSSEAU

Moyen Âge

## SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT Le Champ des Ronces

Lors du suivi archéologique des travaux du contournement de La Rochefoucauld, une équipe de l'INRAP a découvert près de La Bécasse les vestiges d'une occupation médiévale<sup>1</sup>. Silos, arases de bâtiment et fossés sont datés du Moyen Âge classique.

La fouille entreprise en juin 2009 sur 2500 m<sup>2</sup> a permis de préciser la nature et la chronologie de ces premières découvertes.

Une clôture légère, composée de plusieurs fossés interrompus, dessine un enclos d'environ 25 m de diamètre. Elle ceint plusieurs batteries de silos enterrés, un bâtiment sur solin de pierre qui abrite successivement l'entrée d'une salle souterraine et un four.

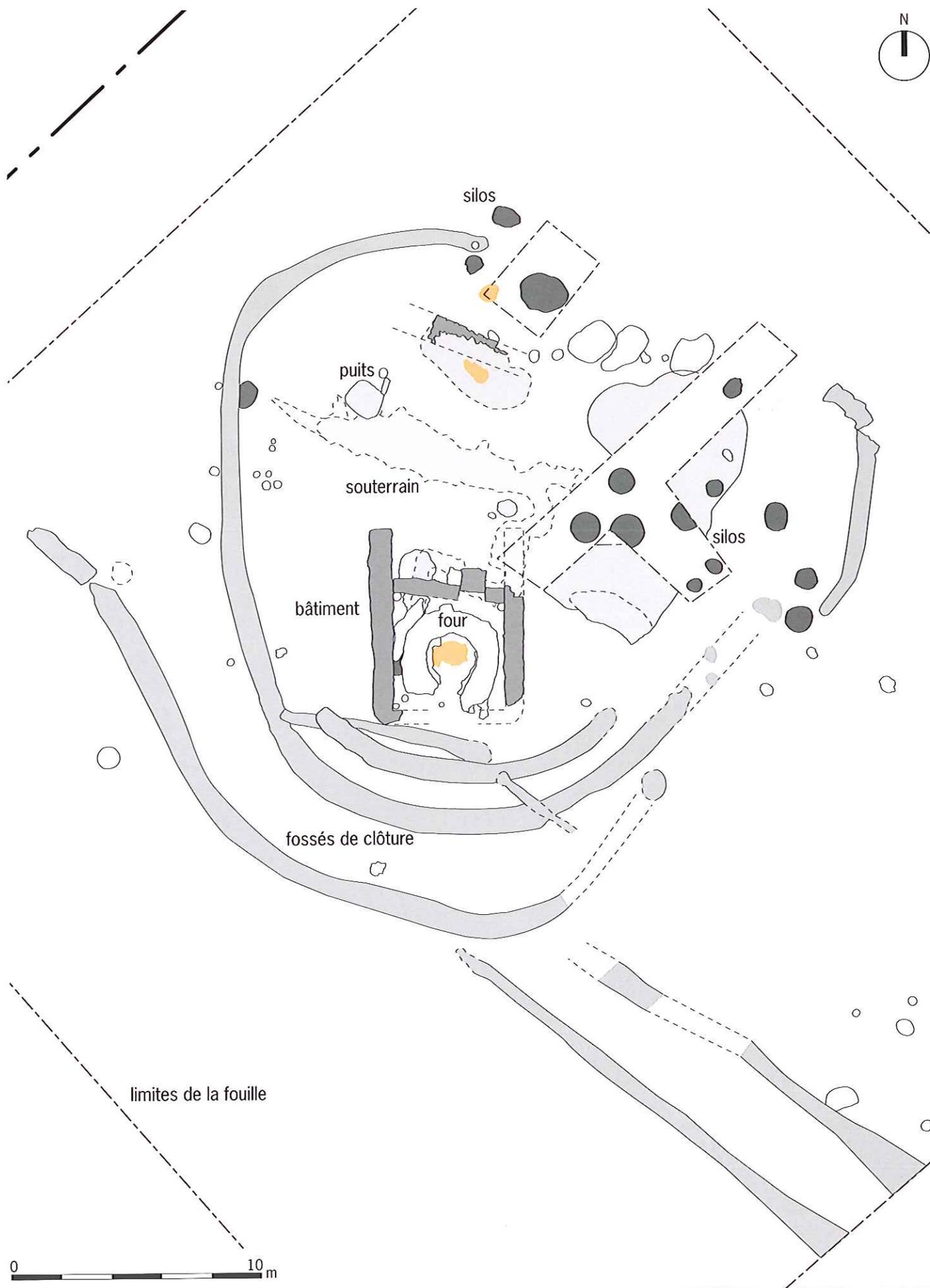
Le bâtiment s'inscrit dans un quadrilatère de 10 m sur 7,5 ; il est encore matérialisé par de solides fondations de pierres, montées à la terre et large de près de 1 m. Son plan original dessine un "U", ouvert au nord.

C'est de ce côté du bâtiment que s'amorce, par une rampe taillée dans le calcaire, l'entrée d'un souterrain inédit. Elle conduit vers une descente souterraine de 7 m de long, en partie comblée, au cheminement peu aisé : un plan en

chicane et une voûte abaissée à moins de 1,5 m de hauteur se combinent avec un emmarchement frustré et irrégulier taillée dans le rocher calcaire. Elle aboutit à plus de 3m de profondeur à une salle rectiligne. Cette salle, longue de 9 m et haute de près de 2 m, ne comporte aucun aménagement particulier permettant d'identifier sa fonction. Lors de sa découverte, cette partie du souterrain, n'était comblée que par un niveau terreux organique peu épais, riche en débris de céramique et de faune. A son extrémité, signalé par un cône d'éboulis, un vaste puits cylindrique et vertical perce la voûte : il est destiné à faciliter l'extraction des matériaux issus de l'aménagement. La salle continue au-delà, mais le réseau s'enfonce à nouveau et est cette fois comblé entièrement : l'exploration s'est arrêtée. La fouille partielle de ce souterrain, sans doute la partie aménagée d'un réseau naturel d'origine karstique, n'a pas livré sa fonction ; si l'entrée en chicane évoque une protection mais aucun élément de fermeture n'a pu être identifié avec certitude -, cette volonté ne contredit pas une plus simple vocation de stockage.

A la surface, 14 silos sont dispersés à l'intérieur ou près des limites de l'enclos : ces fosses piriformes, découvertes comblées, sont creusées par groupe à l'intérieur de la clôture. Les mieux conservés accusent des profondeurs d'environ 1,5 m, pour un diamètre maximum d'un mètre. La na-

1 Colonge, 2009.



Saint-Projet-Saint-Constant, Le Champ des Ronces : plan général des vestiges (DAO : T. Cornec)

ture des comblements, souvent issus des rejets de creusement de silos voisins, implique un renouvellement constant de ces fosses de stockage des récoltes. Certaines ont gardé, au fond de leur remplissage, les traces ténues, sous la forme de graines conservées, de l'activité agricole du lieu (étude en cours M.F. Dietsch-Sellami).

La transformation du bâtiment, accompagnée de l'abandon du souterrain, voit naître une autre activité : le simple abri de l'entrée du souterrain devient un fournil.

Afin de recevoir le four, le bâtiment est fermé au nord par la construction d'un mur de facture plus légère et moins large que les murs gouttereaux du bâtiment. L'accès au souterrain est aussi condamné par un opercule en grandes dalles de calcaire et le puits comblé par un apport de terre.

Ce nouveau bâtiment accueille un four de près de 5 m de diamètre, assis sur de larges fondations de pierre. Au centre de cette construction arasée, la sole de cuisson, une simple plaque d'argile indurée, est néanmoins conservée. L'aménagement de l'alandier a nécessité la destruction du pignon sud du bâtiment et l'aire de travail, limitée par deux fossés, empiète sur le fossé de clôture. Une ouverture aménagée dans le mur pignon, au nord du bâtiment, rend aussi accessible l'arrière du four où un espace de circulation ou de stockage est encore matérialisé par les vestiges d'un sol composé de débris de calcaire damé.

Cette évolution radicale du site, concerne uniquement le bâtiment et le souterrain. L'utilisation des silos continue, avec le creusement de nouvelles fosses.

L'occupation et la transformation de cette petite exploitation agricole sont bien cadrées dans le temps grâce à la découverte, sous la forme de rejet dans la plupart des fosses et du souterrain ou dans les niveaux de destruction du bâtiment, de mobilier pertinent. Elles permettent de préciser un cadre chronologique court, environ un siècle, autour du XI<sup>e</sup> siècle. Le mobilier céramique, peu remarquable en dehors d'un fragment de cor de chasse, regroupe quelques pots à cuire et de rares cruches (étude B. Véquaud). Les objets métalliques (étude M. Linlaud, Landarc), découverts en petit nombre (16 objets) forment un panel varié de l'outil agricole (couteaux, houe, ou une clarine) en passant par l'artisanat (pièce de peigne à carder) ou des objets domestiques (serrurerie). Si le fer de trait découvert rappelle à nouveau une activité cynégétique, l'ensemble du lot évoque une exploitation agro-pastorale. Cette impression est confirmée par les résultats de l'étude de la faune (A. Baudry-Dautry). La découverte de cadavres d'un bœuf (dans un silo) ou de porcelets (dans le puits du souterrain)



Saint-Projet-Saint-Constant, Le Champ des Ronces : vue aérienne du site (cliché : A. Devis)

et le peu de rejet de consommation évoquent à nouveau une exploitation agricole, en partie dédiée à l'élevage, plutôt qu'un habitat ou site de consommation.

Ainsi se dessine, apparemment isolée le long d'un axe ancien de communication (l'actuelle RN141), l'image d'une petite exploitation agricole, à la vocation essentielle de stockage, aucun vestige rappelant un habitat n'étant ici perceptible.

Elle s'éloigne du schéma des sites ruraux à souterrains comme Villiers-en-Plaine<sup>2</sup> (Deux-Sèvres) ou Sainte-Hermine<sup>3</sup>(Vendée), deux sites récemment fouillés ; l'ampleur de l'enclos, l'architecture soignée des bâtiments de surface ou du souterrain orientent l'interprétation, pour ces cas précis, vers des sites d'habitats élitaires.

Les données historiques et topographiques demeurent trop lacunaires pour appréhender pleinement la nature du domaine découvert au sein de la forêt de la Braconne. L'étude historique menée par E. Barbier aboutit toutefois à dégager quelques hypothèses :

- l'aire géographique au sein de laquelle se tient le site du Champs des Ronces dépendait probablement du comte d'Angoulême. Toutefois, l'absence connue de structures d'encadrement (alleutier, châtelain...) potentiellement associée à cette puissance publique fait état d'un réseau relativement lâche, voire inexistant.
- cette donnée doit être confrontée avec l'absence de référence à une quelconque entreprise collective et encadrée de défrichement sur le secteur, contrairement à d'autres massifs forestiers charentais (la Boixe) ou saintongeais (le Baconais).

2 Bolle, à paraître.

3 Viallet, 2008 et Le Roux, à paraître.

- un peuplement, cantonné aux lisières, se développe à la fin du XIe siècle comme semblent l'indiquer les deux paroisses de Saint-Projet et Saint-Constant.

Ces différentes observations se complètent avec les données issues de la fouille et renouvellent considérablement les connaissances relatives aux différentes formes d'exploitation des domaines fonciers à partir de l'an mil. Cette découverte implique tant une mise en culture des terres qu'un stockage des récoltes complété plus tard par un four.

L'initiative d'une telle entreprise peut elle être le fait d'une seule puissance publique, c'est-à-dire le comte pour le cas présent ?

André Debord souligne "l'importance de la petite propriété et la prédominance de la petite exploitation" tout en précisant pour les défrichements "qu'une masse considérable d'initiatives paysannes individuelles" sont assurées "d'autant plus que beaucoup de paysans vivent encore en marge des contraintes seigneuriales"<sup>4</sup> au début du XIe siècle. Or, cette frange boisée de l'Angoumois semble bénéficier d'une occupation tardive. Dans ce cadre, l'hypothèse fragile d'une initiative individuelle de défrichement et mise en culture peut être privilégiée. Le groupement en batterie des silos et le souterrain peuvent s'inscrire dans ce schéma.

Une activité aussi resserrée autour de l'ensilage, marquée par les nombreux et exclusifs silos et peut-être le souterrain, dessine l'image d'une exploitation agricole à la vocation unique et pérenne de stockage. Ces exemples d'occupations où l'habitat est exclu et la part strictement agropastorale isolée restent rares : le site des Renclos à Pisany en Charente-Maritime<sup>5</sup> illustre ce cas. A partir du XIIe siècle, l'habitat, déplacé, est regroupé vers le bourg et laisse place, dans le cadre de la fouille, à d' uniques silos, implantés aussi auprès d'un axe de circulation. L'auteur insiste sur cette transition parallèle à "l'affirmation du pouvoir féodal".

La construction du four, tardive, marque une possible modification du statut de l'installation, contemporaine des nouvelles formes de peuplement dans le territoire étudié (églises de Saint-Projet et de Saint-Constant, seigneurie de La Rochefoucauld). Cette nouvelle installation et son abandon sans doute rapide tendent à illustrer la réorganisation administrative accompagnée d'une redistribution foncière, événements admis pour le XIe siècle en Charente<sup>6</sup>.

4 Debord, 1979, 31.

5 Ballarin, 2007

6 Debord, 1984, 354.

#### **Ballarin 2007**

BALLARIN (C.) (2007) : *Pisany, Le Renclos, Terroir de conquête et mise en valeur agricole au Moyen-Age*. RFO de fouille préventive. INRAP. Poitiers.

#### **Bolle (à paraître)**

BOLLE (A.) (à paraître) : Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : un habitat élitaire du XIe siècle ?, Aquitania.

#### **Colonge 2009**

COLONGE (D.) (2009) : *Déviation RN 141, La Rochefoucauld*. Rapport final de diagnostic archéologique. INRAP. Grand Sud-Ouest

#### **Debord 1979**

DEBORD (A.) (1979) : Le défrichement de la Saintonge médiévale (Xe-XIIe siècles) *Annales de l'Université francophone d'été de Saintonge-Québec*, Saint-Jean d'Angély, 1979. Aucune référence à d'éventuels travaux de défrichement dans la forêt de la Braconne.

#### **Debord 1984**

DEBORD (A.) (1984) : *La société laïque dans les pays de la Charente : Xe-XIIe siècle*, Paris.

#### **Le Roux (à paraître)**

LE ROUX (F.) (à paraître) : *Sainte Hermine (Vendée), Le Champs de Lise*, RFO de fouille préventive. INRAP. Nantes.

#### **Viallet 2008**

VIALLET (P.) (2008) : Sainte-Hermine (Vendée), ZAC de Sainte-Hermine (3<sup>e</sup> tranche) : Champ de Lise, les Tervelais, les Rondais, RFO de diagnostic archéologique. INRAP. Nantes.

## PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

### La villa gallo-romaine des Châteliers à Paizay-Naudouin-Embourie

Engagé cette année le Projet Collectif de Recherche a pour objectifs le traitement des données archéologiques récoltées au cours des différentes campagnes de fouilles qui se sont déroulées 1968 à 2003 ainsi que l'étude du mobilier. La finalisation de ce travail prendra la forme d'une publication monographique.

Plusieurs axes d'étude seront développés :

- l'origine du site et son abandon,
- l'environnement de la *villa*,
- l'évolution du plan et des techniques de construction,
- la vie quotidienne et les activités agricoles et artisanales
- le décor peint

Cette année, le PCR a porté ses efforts dans trois directions principales :

#### Le reconditionnement et l'inventaire du mobilier archéologique.

Le matériel des différentes campagnes archéologiques était jusque là conservé dans plusieurs endroits, notamment la peinture murale et dans des conditions inadéquates. L'ensemble du matériel a donc été reconditionné dans des caisses normalisées et inventorié avant d'être transféré au dépôt départemental de l'Archéologie de la Charente où il est désormais conservé avec l'accord de la Communauté de Communes du pays de Villefagnan qui en est le propriétaire. Ce lieu très vaste permet d'envisager l'étude exhaustive de plusieurs ensembles.

#### La peinture murale.

La *villa* d'Embourie a livré les ensembles de peintures murales les plus importants de la région. Mais avant toute étude approfondie, il était indispensable de terminer le net-

toyage de quelques caisses d'enduits et surtout le tri par ensemble afin de raisonner sur la totalité du matériel et non sur des parties. Ce travail a surtout permis de faire une évaluation quantitative de l'ensemble des enduits peints (surface, estimation du nombre d'ensembles décoratifs...), de rapprocher certains décors susceptibles d'appartenir au même ensemble et de proposer un programme d'étude des ensembles par ordre de priorité<sup>1</sup>.

#### Les études de matériels.

Cette année, les études de mobiliers ont été consacrées à la céramique commune<sup>2</sup> et au matériel métallique<sup>3</sup>. Elles ont apporté des éléments de datation concernant les différentes phases d'occupation du site ainsi que des informations sur la vie quotidienne et les activités agricoles et artisanales de la *villa*.

En 2010, il est prévu de poursuivre et/ou de terminer les études de mobilier (le petit mobilier : alliage cuivreux, os et jais, les blocs architecturaux, la peinture murale, la sigillée et les amphores).

1 Etude réalisée par Imma Carrión i Masgrau, qui a fait l'objet, le 13 et 14 novembre 2009, d'une communication dans le cadre du 23<sup>e</sup> séminaire de l'AFPMA (Association française pour la peinture murale antique). Ont été mises en lumière la diversité et la richesse de ce matériel, qui n'avaient encore jamais fait l'objet d'une présentation à la communauté scientifique, car l'inventaire était incomplet. Cette communication sera publiée dans les actes du 23<sup>e</sup> séminaire de l'AFPMA.

2 Etude réalisée par Fabienne CHIRON-CHAMPAGNE

3 Etude réalisée par Nadine DIEUDONNE-GLAD.

Fabienne CHIRON-CHAMPAGNE  
et Imma CARRION i MASGRAU

## PROSPECTION AÉRIENNE

### sur le tracé Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

Les principaux objectifs de la campagne 2009 ont concerné le tracé de la LGV pour une ultime prospection, la déviation de Chabanais, la vallée de la Charente et la post-fouille de l'enceinte de Bellevue à Chenommet. La lisibilité des indices révélateurs de structures archéologiques n'a pas été exceptionnelle. Cette situation a donc nécessité une vigilance accrue pour déceler une vingtaine de sites. Ils concernent 13 communes et couvrent les périodes néolithique, protohistorique et gallo-romaine. Quelques fiches issues d'informations orales et de prospections au sol viennent compléter les résultats.

Les survols du tracé de la LGV n'ont apporté aucune nouveauté. Celui de la déviation de Chabanais, réalisé dans un secteur du département peu favorable à la prospection aérienne, a été totalement stérile. C'est donc la vallée de la Charente et ses environs qui ont fourni la majorité des sites. Certains, déjà répertoriés, ont apporté quelques compléments d'informations, d'autre, inédits, viennent compléter la carte archéologique.

La période néolithique est bien représentée avec une enceinte inédite située sur la commune de Champniers. Elle est délimitée par au moins trois niveaux de fossés suc-



Genac, Laubertière : ensemble protohistorique comprenant un enclos circulaire avec deux fosses internes et une structure quadrangulaire (cliché : É. Bouchet).

cessifs qui s'appuient sur une pente abrupte et comportent peu d'interruptions. Les prospections au sol ont confirmé la période d'occupation mais aucun élément marqueur ne permet de préciser l'attribution culturelle. La moitié sud de l'enceinte de Bellevue-Les Grands Champs, située sur la commune de Chenommet, en cours de fouille par Vincent Ard, est apparue au printemps avec une étonnante précision. Enfin, des structures complémentaires, visibles sur l'enceinte de Montignac et l'éperon barré d'Ambérac permettent de mieux appréhender l'étendue de ces deux sites.

Comme chaque année, quelques enclos circulaires fossoyés protohistoriques, isolés ou groupés, ont été révélés par les céréales. L'un d'entre eux, situé sur la commune de Genac, ceinture deux fosses dont les dimensions peuvent correspondre à des inhumations.

Pour la période gallo-romaine, deux tronçons d'aqueduc gallo-romain ont été découverts. Ce genre de structure n'avait, semble-t-il, jamais été mis en évidence par photographie aérienne dans le département de la Charente auparavant. Le premier, situé sur la commune de Genac, est

visible sur environ un kilomètre. Le deuxième, situé sur celle de Saint-Cybardeaux, aux abords immédiats de l'agglomération secondaire présumée des Bouchauds, chemine jusqu'à la Combe des Agers, certainement pour alimenter les thermes mises au jour lors de sondages réalisés en 1979 dans ce secteur. Une *villa* gallo-romaine, située sur la commune de Condac, vient compléter les découvertes pour cette période.

Quelques informations orales ont permis notamment de déclarer, sur la commune de Salles de Villefagnan, la présence de restes de faunes récoltés dans des formations tourbeuses situées dans la vallée du Bief, accompagnés de matériel néolithique en surface.

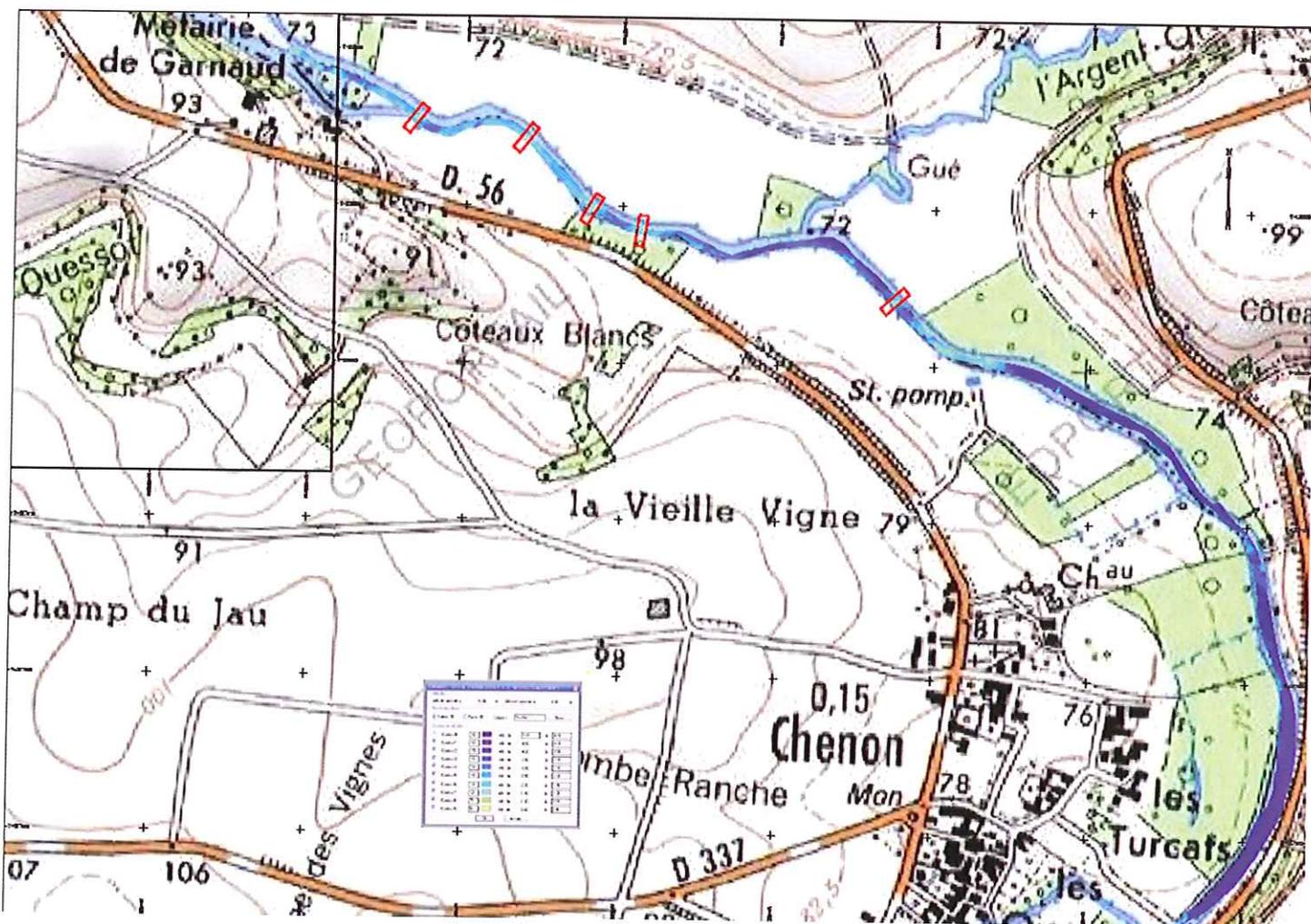
Après de nombreuses campagnes de prospections aériennes réalisées sur le département de la Charente, les missions 2009 ont encore permis de découvrir de nouveaux sites, ce qui démontre l'intérêt de cette discipline.

Éric BOUCHET

# PROSPECTION SUBAQUATIQUE

## Fluve Charente

### Communes de Chenon et Chenommet



Cartographie des seuils mis en évidence par la bathymétrie réalisée par le Lycée de Sillac (16).

L'enceinte à fossés interrompus de Bellevue à Chenommet (Charente) a été repérée dans les années 80, par Serge Cassen, sur des photos aériennes de l'IGN. En 2004 et 2006, Patrick Joy a confirmé par ses propres clichés aériens, la présence de ces vestiges. Implantés sur le massif dominant en rive gauche la Charente, deux fossés parallèles ceinturent un espace d'environ 2,5 hectares, constituant de fait une petite enceinte.

La proximité immédiate de la nécropole de Chenon, explorée partiellement dans les années soixante-dix, située à seulement deux kilomètres de Bellevue sur la rive opposée de la Charente, a motivé une fouille programmée. Elle est menée depuis 2008 par Vincent Ard (doctorant Paris X, UMR 7055, Nanterre). Cette opération avait pour double objectif d'apporter les premiers éléments de datation chrono-culturelle du creusement des fossés et de l'occupation du site, afin de les comparer aux données disponibles sur la nécropole, et d'évaluer l'ampleur et la conservation des structures internes à l'enceinte.

La relation établie entre les deux sites après la campagne 2008<sup>1</sup> pose la problématique du franchissement du fleuve, de son occupation et exploitation éventuelle par la population occupant le site de hauteur.

Afin d'apporter une première réponse à ce questionnement, une première prospection subaquatique a couvert la portion de fleuve séparant les deux sites (soit environ 3,5 km). Cette opération a eu pour objectif dans un premier temps, de repérer les hauts fonds susceptibles d'offrir des points de franchissement à gué. Une prospection au sonar, puis des relevés au sondeur exécutés avec la collaboration de la section topographe-géomètre du lycée de Sillac (16) ont fourni une cartographie de cette zone. Cinq hauts-fonds ont été positionnés entre les moulins de Roche et du Geai.

Des plongées de vérifications ont été effectuées dans un second temps, sur les hauts-fonds ainsi que sur la totalité du chenal entre les deux moulins. Cette seconde phase, concentrée sur la recherche d'indices (mobilier, pieux etc.), est conduite dans le but de déterminer les secteurs au plus fort potentiel. Les plongées de reconnaissance, ont malheureusement été infructueuses : quelques tessons déri-

<sup>1</sup> ARD V., 2008. Rapport de fouille programmée déposé au SRA Poitou-Charentes.

vants, sans concentrations significatives, couvrant une vaste fourchette chronologique (de la période néolithique à l'époque moderne).

La durée réduite de cette campagne (cinq jours) limitant les possibilités d'investigations, un seul seuil (le premier, proche de l'enceinte) a fait l'objet d'un décapage du sédiment meuble charrié par les crues. En effet le sable, les débris organiques, la vase composant la première couche de sédiment, masquent les éventuels vestiges émergeant de l'argile. L'ouverture de fenêtres ou de couloirs (à défaut d'un décapage complet du secteur comme à Taillebourg), permet de révéler les éventuels vestiges affleurant de la couche archéologique.

Le décapage d'un couloir traversant le seuil S1, a livré une série de pieux. Leur implantation en V dans le sens du courant, plaide pour une pêcherie. Le prélèvement de deux pieux pour datation a permis l'observation des pointes taillées. Les entailles larges et nettes, sont manifestement

l'œuvre d'outils en fer. Certains pieux en chêne dont le cône d'érosion ne laisse subsister qu'une mince tige, semblent indiquer une ancienneté relative (peut-être la période médiévale).

Cette première campagne de prospection n'a livré aucune réponse au questionnement initial. Des carottages sur les berges, dans le lit majeur de la Charente serait certainement utiles à la poursuite d'investigations subaquatiques. Bien que la vallée soit étroite et qu'un grand nombre de sites immergés, découverts dans la partie supérieure du fleuve (Bourg-Charente, Saint-Simon, Angeac etc.), correspondent à ces époques, on ne peut exclure un déplacement du lit mineur depuis la période néolithique. Hormis ces investigations sur les berges, seule la poursuite du décapage ou des sondages sur les seuils, pourraient livrer des informations.

Jean-François MARIOTTI

## PROSPECTION INVENTAIRE sur les communes riveraines du fleuve Charente et de ses affluents

En 2009, la campagne de prospection a été articulée, pour la deuxième année consécutive, sur la recherche d'indices d'occupations antiques liés à la proximité du fleuve ou de traces d'aqueducs. La recherche de terrain a été précédée par une enquête documentaire approfondie (bibliographie départementale et thématique), un repérage toponymique, un récolement des clichés aériens pertinents et une exploitation du plan cadastral napoléonien. Elle a été complétée par une enquête orale auprès des habitants et exploitants agricoles.

Le secteur prospecté s'étend de Balzac à Luxé, sur les deux rives de la Charente, et le long de ses affluents de rive droite tels que l'Argence et la Bonnière. Vingt-quatre communes (appartenant à 5 cantons distincts) ont ainsi été concernées par ces investigations.

Au total, 7 fiches de sites ou d'indices inédits ont pu être établies, dont trois concernent la commune de Champniers et deux celle de Luxé. Un maillage régulier des occupations antiques semble se dessiner, ce qui permettra d'orienter vers les zones de « vides » constatées les recherches futures. Le schéma semble en outre s'organiser autour de sites de rive et de sites installés sur des replats, sans que l'on puisse vraiment déterminer la nature exacte des indices repérés. L'enquête menée nous paraît confirmer le caractère systématique dans la mise en place de dispositifs d'alimentation en eau pour les sites repérés.

La prochaine campagne visera à compléter la recherche en parcourant les berges encore non reconnues (bords de Charente entre Mansle et Ruffec, rives du Son Sonnette, de l'Argent, de l'Aume et de l'Auge) et les territoires des cantons d'Aigre, de Mansle et de Ruffec.

Claude BRÈGE

## PROSPECTION INVENTAIRE sur l'alimentation en eau de Chassenon

Antiquité

L'alimentation en eau de l'aqueduc principal des thermes de Chassenon

Les prospections pédestres réalisées durant l'année 2009, s'inscrivent dans le cadre de la recherche de l'alimentation en eau de l'aqueduc principal des thermes de Chassenon (*Cassinomagus*). Une étude géophysique effectuée par Cécilia Bobée en 2007, a suggéré une zone de captage qui a donné lieu, en 2008, à des sondages réalisés par Gabriel Rocque pour vérifier cette hypothèse. Il s'est révélé

qu'en fait, l'aqueduc se poursuit par un canal creusé dans la brèche, et donc indétectable par les moyens mis en œuvre.

L'aire de recherche retenue a été le départ des écoulements d'eau situés au-dessus de la courbe 230 NGF, correspondant au niveau de la couverture de l'aqueduc lorsqu'il passe en souterrain. Dans un premier temps, une étude de la documentation a été entreprise suivie d'une interrogation des propriétaires de l'aire concernée, en par-

ticulier des plus anciens pour relever leurs différentes observations (effondrements, remontées de matériel...), la réalisation d'anciens travaux (comblement de mare, de puits, drainages...), ou la connaissance de légendes.

Les champs labourés ont fait l'objet, en fonction des labours (fin du printemps et fin d'automne) de prospections systématiques qui ont donné lieu à la découverte d'un fragment de caniveau et d'une pierre de couverture ou margelle de puits, ces deux éléments étant réalisés en brèche de Chassenon. D'autres indices ont été retenus car ils militeraient en faveur d'un passage d'une branche de l'aqueduc : bombés de terrain, puits anciens, sources et fontaines, lieux humides... Plusieurs champs ont livré du matériel tel que fragments de céramique, *tegulae*..., ainsi que des éléments lithiques isolés ou concentrés de la préhistoire ancienne ou récente.

Suivant les courbes de niveau et les différents indices découverts, deux hypothèses verraient le jour : le captage en

eau pourrait être réalisé par deux branches, l'une se dirigerait vers le village de Machat où se situe une source alimentant l'étang d'Épenèdre, cette branche recevant au passage l'écoulement d'une zone humide provenant de la partie nord « des Fonds », l'autre pouvant être alimentée par les fossés de la voie d'Agrippa qui recueilleraient l'eau issue de zones humides depuis ou même au-delà des limites avec la Haute-Vienne, jusqu'au passage de la zone « des Fonds », zone sur laquelle J.-R. Perrin a remarqué des labours ou des drainages probablement antiques.

En conclusion, faute d'éléments significatifs, des sondages ciblés ainsi que la vidange de puits supposés « à galeries », pourraient apporter de nouveaux éléments sur le passage de la ou des branches de l'aqueduc principal, ainsi que sur le ou les captages nécessaires à l'alimentation en eau des thermes de Chassenon.

Bernard FABRE